

2

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

**pour le semestre terminé le
30 juin 2010**

BILANS CONSOLIDÉS

30 juin 2010 et 31 décembre 2009

(non vérifiés, en millions de dollars américains)

	2010	2009 ¹⁾
Actif		
Encaisse et placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille (dont des actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés – 91,4 \$; 78,9 \$ en 2009).....	1 423,0	1 251,6
Comptes débiteurs et autres.....	2 045,2	1 855,4
Montant à recouvrer de réassureurs (dont les montants recouvrables sur sinistres réglés – 244,1 \$; 255,1 \$ en 2009).....	4 208,2	3 809,1
	7 676,4	6 916,1
<i>Placements de portefeuille</i>		
Encaisse et placements à court terme des filiales (coût : 2 739,6 \$; 3 230,6 \$ en 2009)	2 745,5	3 244,8
Obligations (coût : 12 047,6 \$; 10 742,0 \$ en 2009).....	12 302,7	10 918,3
Actions privilégiées (coût : 472,6 \$; 292,4 \$ en 2009).....	474,2	292,8
Actions ordinaires (coût : 3 245,7 \$; 4 040,4 \$ en 2009).....	3 744,2	4 853,1
Participations, à la valeur de consolidation (juste valeur : 699,0 \$; 646,2 \$ en 2009).....	544,7	475,4
Dérivés et autres actifs investis (coût : 293,5 \$; 122,5 \$ en 2009)	732,0	142,7
Actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés (coût : 585,7 \$; 149,2 \$ en 2009).....	599,5	151,5
	21 142,8	20 078,6
Frais d'acquisition de primes reportés.....	365,2	332,3
Impôts sur les bénéfices futurs.....	271,8	318,7
Immobilisations corporelles.....	204,9	168,6
Écart d'acquisition et actifs incorporels.....	926,2	438,8
Autres actifs.....	176,3	149,7
	30 763,6	28 402,8
Passif		
Dette de filiales.....	6,8	12,1
Comptes créditeurs et charges à payer.....	1 112,7	1 202,2
Impôts sur les bénéfices à payer.....	113,8	70,9
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés (y compris celles de la société de portefeuille – 43,2 \$; 8,9 \$ en 2009).....	114,6	57,2
Fonds retenus à payer à des réassureurs.....	399,0	354,9
	1 746,9	1 697,3
Provision pour sinistres non réglés.....	15 870,8	14 747,1
Primes non acquises.....	2 212,7	1 920,1
Dette à long terme – emprunts de la société de portefeuille.....	1 452,1	1 236,9
Dette à long terme – emprunts de filiales.....	924,8	891,3
Autres obligations à long terme – société de portefeuille.....	170,6	173,5
	20 631,0	18 968,9
Éventualités (note 9)		
Capitaux propres		
Actions ordinaires.....	7 863,4	7 391,8
Actions privilégiées.....	410,3	227,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax.....	8 273,7	7 619,0
Part des actionnaires sans contrôle.....	112,0	117,6
Total des capitaux propres.....	8 385,7	7 736,6
	30 763,6	28 402,8

¹⁾ Voir la note 2 pour l'incidence des nouvelles méthodes comptables.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009

(non vérifiés, en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009 ¹⁾	2010	2009 ¹⁾
Produits				
Primes brutes souscrites	1 341,1	1 299,2	2 673,2	2 646,7
Primes nettes souscrites	1 116,0	1 115,3	2 210,7	2 231,3
Primes nettes acquises	1 107,0	1 090,5	2 171,3	2 211,0
Intérêts et dividendes	195,7	184,5	378,4	355,6
Gains nets sur placements	388,7	330,0	804,3	177,0
Autres produits	120,3	130,5	262,1	271,3
	1 811,7	1 735,5	3 616,1	3 014,9
Charges				
Sinistres	770,8	749,8	1 642,8	1 550,7
Charges d'exploitation	232,7	193,4	452,8	396,9
Commissions, montant net	178,9	178,2	344,7	350,0
Intérêts débiteurs	46,1	37,7	91,6	76,3
Autres charges	125,2	132,8	262,3	267,9
	1 353,7	1 291,9	2 794,2	2 641,8
Bénéfice d'exploitation avant impôts sur les bénéfices	458,0	443,6	821,9	373,1
Impôts sur les bénéfices	133,5	122,1	207,2	91,2
Bénéfice net	324,5	321,5	614,7	281,9
Attribuable à :				
Actionnaires de Fairfax	325,2	275,4	614,6	215,0
Part des actionnaires sans contrôle	(0,7)	46,1	0,1	66,9
	324,5	321,5	614,7	281,9
Bénéfice net par action	15,55 \$	15,65 \$	29,64 \$	12,09 \$
Bénéfice net par action, après dilution	15,49 \$	15,56 \$	29,52 \$	12,02 \$
Dividendes en espèces versés par action	- \$	- \$	10,00 \$	8,00 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	20 547	17 466	20 374	17 475

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009

(non vérifiés, en millions de dollars américains)

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009 ¹⁾	2010	2009 ¹⁾
Bénéfice net	324,5	321,5	614,7	281,9
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices				
Variation des gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente ²⁾	(287,3)	828,4	27,7	365,8
Reclassement dans le résultat net des (gains nets) pertes nettes réalisés ³⁾	(16,0)	(22,7)	(202,8)	158,4
Variation des gains (pertes) de change non réalisés ⁴⁾	(64,6)	95,6	33,5	77,8
Variation des gains et des pertes sur couvertures de participations nettes dans des filiales étrangères ⁵⁾	28,6	(4,9)	15,9	(5,1)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices ..	(339,3)	896,4	(125,7)	596,9
Résultat étendu	(14,8)	1 217,9	488,9	878,8
Attribuable à :				
Actionnaires de Fairfax	(14,1)	1 065,1	489,0	762,3
Part des actionnaires sans contrôle	(0,7)	152,8	0,1	116,5
	(14,8)	1 217,9	489,0	878,8

¹⁾ Voir la note 2 pour l'incidence des nouvelles méthodes comptables.

²⁾ Déduction faite d'économies d'impôts de 129,6 \$ (une charge d'impôts de 380,4 \$ en 2009) et d'une charge d'impôts de 8,6 \$ (une charge d'impôts de 155,7 \$ en 2009) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, respectivement.

³⁾ Déduction faite d'une charge d'impôts de 13,7 \$ (une économie d'impôts de 10,2 \$ en 2009) et d'une économie d'impôts de 72,5 \$ (une charge d'impôts de 50,2 \$ en 2009) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, respectivement.

⁴⁾ Déduction faite d'une charge d'impôts de 14,7 \$ (une économie d'impôts de 13,1 \$ en 2009) et de 32,6 \$ (une économie d'impôts de 17,4 \$ en 2009) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, respectivement.

⁵⁾ Déduction faite d'économies d'impôts de néant (1,9 \$ en 2009) et de néant (2,0 \$ en 2009) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, respectivement.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009
(non vérifiés, en millions de dollars américains)

	2010	2009 ¹⁾
Actions ordinaires –		
Actions à droit de vote subalterne au début de la période	3 054,8	2 121,1
Émissions au cours de la période	199,8	-
Rachats aux fins d'annulation	(1,2)	(3,6)
Actions à droit de vote subalterne à la fin de la période.....	3 253,4	2 117,5
Actions à droit de vote multiple au début et à la fin de la période	3,8	3,8
Actions ordinaires	3 257,2	2 121,3
Actions rachetées (au coût) au début de la période	(28,7)	(22,7)
Acquisitions, montant net	(2,9)	(3,4)
Actions rachetées (au coût) à la fin de la période.....	(31,6)	(26,1)
Bénéfices non répartis au début de la période	3 468,8	2 871,9
Bénéfice net de la période	614,6	215,0
Excédent sur la valeur attribuée des actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation.....	(1,5)	(3,2)
Dividendes sur les actions ordinaires.....	(200,8)	(140,8)
Dividendes sur les actions privilégiées.....	(10,7)	(3,8)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	3 870,4	2 939,1
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période.....	893,1	(107,8)
Application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation	-	36,9
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices :		
Variation des gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	27,7	322,1
Reclassement dans le résultat net des (gains nets) pertes nettes réalisés	(202,8)	149,9
Variation des gains (pertes) de change non réalisés	33,5	80,4
Variation des gains et des pertes sur couvertures de l'investissement net dans une filiale étrangère	15,9	(5,1)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.....	(125,7)	547,3
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période	767,4	476,4
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7 863,4	5 510,7
Actions privilégiées –		
Série A – au début et à la fin de la période.....	-	38,4
Série B – au début et à la fin de la période.....	-	64,1
Série C – au début et à la fin de la période.....	227,2	-
Série E – au début de la période.....	-	-
Émissions au cours de la période	183,1	-
Série E – à la fin de la période	183,1	-
Actions privilégiées	410,3	102,5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	8 273,7	5 613,2
Participations ne donnant pas le contrôle au début de la période	117,6	1 382,8
Bénéfice net (perte nette) de la période	0,1	66,9
Application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation	-	5,9
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices :		
Variation des gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	-	43,7
Reclassement dans le résultat net des (gains nets) pertes nettes réalisés	-	8,5
Variation des gains (pertes) de change non réalisés	-	(2,6)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.....	-	49,6
Dividendes sur les actions ordinaires.....	-	(5,0)
Variations nettes des capitaux permanents.....	(4,8)	(454,0)
Autre	(0,9)	(20,1)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de la période.....	112,0	1 026,1
Total des capitaux propres	8 385,7	6 639,3

¹⁾ Voir la note 2 pour l'incidence des nouvelles méthodes comptables.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (suite)

*Semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009
(non vérifiés, en millions de dollars américains)*

	2010	2009
Nombre d'actions en circulation		
Actions ordinaires –		
Actions à droit de vote subalterne au début de la période.....	19 240 100	16 738 055
Émissions au cours de la période.....	563 381	–
Rachats aux fins d'annulation.....	(7 900)	(28 700)
Réémission d'actions rachetées, montant net.....	2 584	(14 341)
Actions à droit de vote subalterne à la fin de la période.....	19 798 165	16 695 014
Actions à droit de vote multiple au début et à la fin de la période.....	1 548 000	1 548 000
Droit de propriété d'actions détenu par l'entremise d'une participation dans un actionnaire au début et à la fin de la période.....	(799 230)	(799 230)
Actions ordinaires véritablement en circulation à la fin de la période.....	20 546 935	17 443 784
Actions privilégiées –		
Série A – au début et à la fin de la période.....	–	2 250 000
Série B – au début et à la fin de la période.....		3 750 000
Série C – au début et à la fin de la période.....	10 000 000	–
Série E – au début de la période.....	–	–
Émissions au cours de la période.....	8 000 000	–
Série E – à la fin de la période.....	8 000 000	–

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009

(non vérifiés, en millions de dollars américains)

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009	2010	2009
Activités d'exploitation				
Bénéfice net.....	324,5	321,5	614,7	281,9
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.....	11,5	9,4	21,3	16,4
Amortissement de l'escompte sur obligations.....	(10,5)	(10,7)	(16,8)	(13,7)
Quote-part du bénéfice provenant des participations, à la valeur de consolidation.....	(9,2)	(5,1)	(18,1)	(4,0)
Impôts sur les bénéfices futurs.....	51,6	75,7	47,1	3,0
(Gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente.....	(114,7)	(9,7)	(388,9)	229,8
Autres gains nets sur placements.....	(274,0)	(320,3)	(415,4)	(406,8)
Variation des actifs et passifs d'exploitation (note 15).....	(88,3)	(48,5)	(55,3)	(702,9)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.....	(109,1)	12,3	(211,4)	(596,3)
Activités d'investissement				
Ventes nettes (achats nets) d'actifs et de passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction.....	(26,1)	(68,7)	(167,0)	174,2
Achats nets de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction.....	450,0	(85,6)	545,7	(677,2)
Titres disponibles à la vente – achats.....	(2 196,0)	(1 727,7)	(2 516,1)	(5 762,0)
– ventes.....	2 320,1	1 959,3	3 736,1	6 833,7
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents soumis à restrictions.....	34,6	10,3	33,5	92,9
Ventes nettes (achats nets) de participations, à la valeur de consolidation.....	(10,3)	0,7	(31,1)	(54,8)
Achats nets d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.....	(10,6)	(3,4)	(19,1)	(8,9)
Achats de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise.....	(1 050,8)	–	(1 050,8)	(571,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.....	(489,1)	84,9	531,2	26,4
Activités de financement				
Dette de filiales				
Émissions.....	3,7	–	6,0	1,7
Remboursement.....	(8,1)	(9,7)	(11,4)	(15,7)
Dette à long terme - société de portefeuille				
Émission.....	269,6	–	269,6	–
Coûts d'émission.....	(1,8)	–	(1,8)	–
Remboursement.....	–	–	–	(12,8)
Dette à long terme – filiales				
Coûts d'émission.....	(3,3)	–	(3,3)	–
Remboursement.....	(13,4)	(0,4)	(13,8)	(0,5)
Autres obligations à long terme - remboursement par la société de portefeuille.....	(1,4)	(6,9)	(2,9)	(8,3)
Rachat de titres de filiales, montant net.....	(0,7)	(66,9)	(4,3)	(66,9)
Actions à droit de vote subalterne				
Émissions.....	–	–	200,0	–
Coûts d'émission.....	–	–	(0,3)	–
Rachat.....	–	(4,6)	(2,7)	(6,8)
Actions privilégiées				
Émissions.....	–	–	187,6	–
Coûts d'émission.....	–	–	(6,2)	–
Achat d'actions rachetées.....	(16,0)	(5,1)	(16,0)	(5,1)
Dividendes sur les actions ordinaires.....	–	–	(200,8)	(140,8)
Dividendes sur les actions privilégiées.....	(5,7)	(2,1)	(10,7)	(3,8)
Dividendes payés aux actionnaires sans contrôle.....	–	(2,5)	–	(5,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement.....	222,9	(98,2)	389,0	(264,0)
Conversion de devises.....	(36,8)	72,3	(41,2)	32,6
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents	(412,1)	71,3	667,6	(801,3)
Trésorerie et équivalents au début de la période	3 236,6	1 653,1	2 156,9	2 525,7
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	2 824,5	1 724,4	2 824,5	1 724,4

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009	2010	2009
Encaisse et placements à court terme de la société de portefeuille (dont des actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés)	457,4	173,3	457,4	173,3
Encaisse et placements à court terme des filiales	2 409,9	1 573,4	2 409,9	1 573,4
Encaisse et placements à court terme des filiales soumis à restrictions	(42,8)	(22,3)	(42,8)	(22,3)
	2 824,5	1 724,4	2 824,5	1 724,4
Informations supplémentaires				
Intérêts payés	65,0	63,8	88,7	74,7
Impôts payés	69,7	117,3	146,7	685,1

La trésorerie et les équivalents sont inscrits au bilan consolidé comme suit :

Encaisse et placements à court terme de la société de portefeuille (dont des actifs cédés

en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés)

Encaisse et placements à court terme des filiales

Encaisse et placements à court terme des filiales soumis à restrictions

Informations supplémentaires

Intérêts payés

Impôts payés

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009

(non vérifiés, en dollars américains et en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») selon les mêmes conventions comptables que celles qui ont été employées dans l'établissement des états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, sauf pour ce qui est décrit à la note 2. Les présents états financiers ne contiennent cependant pas toutes les informations normalement incluses dans les états financiers annuels préparés conformément aux PCGR du Canada.

La société de portefeuille exerce ses activités dans le secteur des services financiers et elle dispose d'importantes ressources liquides qui ne sont habituellement pas soumises à des restrictions par les autorités de réglementation du secteur des assurances. Les filiales en exploitation de la société sont principalement des assureurs et des réassureurs dont les activités sont souvent encadrées par un grand nombre de lois et de règlements qui diffèrent selon les territoires et visent à protéger les titulaires de polices plutôt que les investisseurs. Ces lois et règlements peuvent limiter la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes ou des distributions aux sociétés mères. La trésorerie, les placements à court et à long terme ainsi que la dette à long terme de la société de portefeuille et des filiales en exploitation sont donc présentés comme des éléments distincts dans le bilan consolidé et l'état consolidé des flux de trésorerie de la société, ce qui fournit des renseignements supplémentaires sur sa liquidité, son levier financier et la structure de son capital.

2. Principales conventions comptables

Après le 30 juin 2010

Le 15 juillet 2010, la société a exercé des droits qu'elle avait acquis et rempli certaines obligations aux termes d'une convention d'achat de confirmation qui a donné lieu à l'acquisition, par la société et ses entreprises affiliées, de 16 144 861 actions ordinaires de Fibrek Inc. (« Fibrek ») pour une contrepartie en trésorerie de 15,7 \$. Une fois ces actions ajoutées aux actions ordinaires déjà détenues par la société et ses entreprises affiliées, la participation représente environ 25,8 % de la totalité des actions ordinaires de Fibrek en circulation. En conséquence, la société commencera à comptabiliser de façon prospective sa participation en actions ordinaires dans Fibrek selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation au troisième trimestre de 2010.

Semestre terminé le 30 juin 2010

Application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation

Dans le cadre de sa participation à la restructuration du capital de MEGA Brands Inc. (« MEGA »), la société a reçu des actions ordinaires, des bons de souscription d'actions et des débetures nouvellement émis par MEGA, à titre de contrepartie à une participation supplémentaire dans MEGA ainsi qu'à l'annulation d'une débeture convertible que la société avait acquise en août 2008. Immédiatement après avoir touché le produit de la restructuration du capital, la société a vendu une partie des actions ordinaires, des bons de souscription et des débetures de MEGA nouvellement émis à un tiers et a déterminé qu'en raison de la participation de 16,5 % qu'elle détenait encore dans MEGA et de la responsabilité que lui conférait la convention de restructuration du capital de représenter les détenteurs des débetures nouvellement émises par l'entremise de la nomination de trois membres du conseil d'administration de MEGA, elle était réputée, dans les faits, exercer une influence notable sur MEGA. Par conséquent, le 31 mars 2010, la société a commencé à comptabiliser sa participation en actions ordinaires dans MEGA à la valeur de consolidation et ce, de façon prospective.

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2010, la société a adopté le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises » (le « chapitre 1582 »), le chapitre 1601, « États financiers consolidés » (le « chapitre 1601 »), et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle » (le « chapitre 1602 »), du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »).

Le chapitre 1582 (qui est l'équivalent d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*) conserve les dispositions fondamentales de la norme qu'il remplace selon lesquelles il faut identifier un acquéreur et utiliser la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Il exige d'évaluer les actifs identifiables acquis et les passifs repris et toute contrepartie conditionnelle liée à un regroupement d'entreprises à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle comptabilisée dans les passifs financiers et tout ajustement futur des impôts estimatifs sont portés au résultat net. Toute contrepartie en actions émise par l'acquéreur est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et l'acquéreur est tenu de passer en charges les frais connexes à l'acquisition à mesure qu'ils sont engagés. Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées à la juste valeur ou à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable acquis. Selon les PCGR du Canada précédents, la part des actionnaires sans contrôle était comptabilisée à la part proportionnelle de la valeur comptable de la société acquise.

Le chapitre 1601 a repris les indications existantes sur des aspects de la préparation d'états financiers consolidés postérieurement à la date d'acquisition autres que celles portant sur les participations ne donnant pas le contrôle. Le chapitre 1602 fournit des indications sur le traitement des participations ne donnant pas le contrôle postérieurement à un regroupement d'entreprises. Il exige de présenter clairement les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres, mais séparément des capitaux propres attribuables à la société mère; d'identifier et de présenter clairement, dans l'état consolidé du résultat net et dans l'état consolidé des autres éléments du résultat étendu, respectivement, la part du résultat net consolidé et des autres éléments du résultat étendu consolidés attribuables à la société mère et la part attribuable aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle; et de comptabiliser comme opération sur capitaux propres les changements dans la participation dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle ni l'acquisition du contrôle de celle-ci.

La société a choisi d'adopter ces chapitres du *Manuel* de façon anticipée, soit le 1^{er} janvier 2010. Conformément aux dispositions transitoires, ces chapitres du *Manuel* ont été appliqués de façon prospective, à l'exception des obligations de présentation de communication de l'information concernant les participations ne donnant pas le contrôle, qui doivent être appliquées rétroactivement. L'adoption de ces chapitres du *Manuel* n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société hormis le reclassement des participations ne donnant pas le contrôle décrit ci-dessus.

3. Encaisse et placements

L'encaisse et les placements à court terme, les titres négociables, les placements de portefeuille et les obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés sont présentés dans le tableau ci-dessous selon le classement des instruments financiers :

	30 juin 2010				
	Classés comme étant détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Classés comme étant disponibles à la vente	Autres	Valeur comptable totale
Société de portefeuille :					
Encaisse et placements à court terme	432,4	30,0	-	-	462,4
Encaisse et placements à court terme cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	25,0	66,4	-	-	91,4
Obligations	-	264,0	234,4	-	498,4
Actions privilégiées	-	37,0	-	-	37,0
Actions ordinaires	-	3,0	189,5	-	192,5
Dérivés.....	141,3	-	-	-	141,3
	<u>598,7</u>	<u>400,4</u>	<u>423,9</u>	<u>-</u>	<u>1 423,0</u>
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(43,2)	-	-	-	(43,2)
	<u>555,5</u>	<u>400,4</u>	<u>423,9</u>	<u>-</u>	<u>1 379,8</u>
Placements de portefeuille :					
Encaisse et placements à court terme	2 409,9	271,7	63,9	-	2 745,5
Obligations	-	6 998,4	5 304,3	-	12 302,7
Actions privilégiées	-	438,8	35,4	-	474,2
Actions ordinaires	-	166,0	3 578,2	-	3 744,2
Participations, à la valeur de consolidation	-	-	-	544,7	544,7
Dérivés.....	701,2	-	-	701,2	701,2
Autres actifs investis.....	-	-	-	30,8	30,8
	<u>3 111,1</u>	<u>7 874,9</u>	<u>8 981,8</u>	<u>575,5</u>	<u>20 543,3</u>
Actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés :					
Encaisse et placements à court terme	-	10,0	-	-	10,0
Obligations	-	292,7	296,8	-	589,5
	<u>-</u>	<u>302,7</u>	<u>296,8</u>	<u>-</u>	<u>599,5</u>
	<u>3 111,1</u>	<u>8 177,6</u>	<u>9 278,6</u>	<u>575,5</u>	<u>21 142,8</u>
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(71,4)	-	-	-	(71,4)
	<u>3 039,7</u>	<u>8 177,6</u>	<u>9 278,6</u>	<u>575,5</u>	<u>21 071,4</u>

31 décembre 2009

	<u>Classés comme étant détenus à des fins de transaction</u>	<u>Désignés comme étant détenus à des fins de transaction</u>	<u>Classés comme étant disponibles à la vente</u>	<u>Autres</u>	<u>Valeur comptable totale</u>
Société de portefeuille :					
Encaisse et placements à court terme	115,4	227,5	28,5	–	371,4
Encaisse et placements à court terme cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	24,5	30,0	24,4	–	78,9
Obligations	–	368,5	34,7	–	403,2
Actions privilégiées	–	64,8	–	–	64,8
Actions ordinaires	–	1,7	234,1	–	235,8
Dérivés.....	97,5	–	–	–	97,5
	<u>237,4</u>	<u>692,5</u>	<u>321,7</u>	<u>–</u>	<u>1 251,6</u>
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(8,9)	–	–	–	(8,9)
	<u>228,5</u>	<u>692,5</u>	<u>321,7</u>	<u>–</u>	<u>1 242,7</u>
Placements de portefeuille :					
Encaisse et placements à court terme	2 093,3	803,8	347,7	–	3 244,8
Obligations	–	6 628,2	4 290,1	–	10 918,3
Actions privilégiées	–	261,1	31,7	–	292,8
Actions ordinaires	–	90,4	4 762,7	–	4 853,1
Participations, à la valeur de consolidation	–	–	–	475,4	475,4
Dérivés.....	127,7	–	–	–	127,7
Autres actifs investis.....	–	–	–	15,0	15,0
	<u>2 221,0</u>	<u>7 783,5</u>	<u>9 432,2</u>	<u>490,4</u>	<u>19 927,1</u>
Actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés :					
Encaisse et placements à court terme	–	4,6	–	–	4,6
Obligations	–	84,1	62,8	–	146,9
	<u>–</u>	<u>88,7</u>	<u>62,8</u>	<u>–</u>	<u>151,5</u>
	<u>2 221,0</u>	<u>7 872,2</u>	<u>9 495,0</u>	<u>490,4</u>	<u>20 078,6</u>
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(48,3)	–	–	–	(48,3)
	<u>2 172,7</u>	<u>7 872,2</u>	<u>9 495,0</u>	<u>490,4</u>	<u>20 030,3</u>

Au 30 juin 2010, la trésorerie et les équivalents soumis à restrictions, d'un montant de 42,8 \$ (76,3 \$ au 31 décembre 2009) se composaient essentiellement de fonds que la société était tenue de déposer auprès de divers organismes de réglementation aux fins du soutien des activités d'assurance et de réassurance de ses filiales. La trésorerie et les équivalents soumis à restrictions figurent aux bilans consolidés en tant qu'encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille, en tant qu'encaisse et placements à court terme des filiales ou en tant qu'actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés (placements de portefeuille).

La société a classé des obligations d'États et de municipalités américains de 951,3 \$ (996,6 \$ au 31 décembre 2009) acquises avant le 30 septembre 2008 comme étant disponibles à la vente. De plus, des obligations d'États et de municipalités américains de 4 928,0 \$ (4 501,2 \$ au 31 décembre 2009) acquises après le 30 septembre 2008 ont été désignées comme étant détenues à des fins de transaction.

Le bilan consolidé comprend des obligations convertibles renfermant des dérivés incorporés (parfois désignées instruments financiers hybrides) de 821,9 \$ (825,7 \$ au 31 décembre 2009) que la société a désignées comme étant détenues à des fins de transaction.

Le tableau suivant présente les gains et pertes bruts non réalisés sur les placements classés comme étant disponibles à la vente, y compris les actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés, par type d'émetteur :

	30 juin 2010				31 décembre 2009			
	Coût ou coût après amortissement	Gains non réalisés bruts	Pertes non réalisées brutes	Valeur comptable totale	Coût ou coût après amortissement	Gains non réalisés bruts	Pertes non réalisées brutes	Valeur comptable totale
Société de portefeuille :								
Placements à court terme ¹⁾								
Gouvernement du Canada.....	–	–	–	–	24,4	–	–	24,4
Trésor américain.....	–	–	–	–	28,5	–	–	28,5
	–	–	–	–	52,9	–	–	52,9
Obligations :								
Trésor américain.....	197,4	3,8	–	201,2	–	–	–	–
États et municipalités américains.....	22,5	0,5	–	23,0	22,5	0,8	–	23,3
Autres gouvernements.....	10,9	–	(1,6)	9,3	–	–	–	–
Sociétés et autres.....	0,9	–	–	0,9	10,9	0,5	–	11,4
	231,7	4,3	(1,6)	234,4	33,4	1,3	–	34,7
Actions ordinaires :								
Canada.....	12,8	11,7	–	24,5	39,5	18,9	–	58,4
États-Unis.....	81,8	40,0	(3,6)	118,2	80,7	44,2	(1,5)	123,4
Autres pays.....	38,8	8,0	–	46,8	38,2	14,1	–	52,3
	133,4	59,7	(3,6)	189,5	158,4	77,2	(1,5)	234,1
Placements de portefeuille :								
Placements à court terme :								
Gouvernement du Canada.....	3,4	0,4	–	3,8	15,5	0,5	–	16,0
Trésor américain.....	7,1	–	–	7,1	192,5	–	–	192,5
Autres gouvernements.....	47,5	5,5	–	53,0	125,5	13,7	–	139,2
	58,0	5,9	–	63,9	333,5	14,2	–	347,7
Obligations :								
Gouvernement du Canada.....	176,7	1,6	–	178,3	179,2	–	(0,1)	179,1
Provinces canadiennes.....	361,0	52,8	–	413,8	417,4	39,6	–	457,0
Trésor américain.....	1 708,8	109,2	(20,6)	1 797,4	490,1	12,3	(41,4)	461,0
États et municipalités américains.....	760,5	34,7	(1,2)	794,0	938,6	38,0	(3,3)	973,3
Autres gouvernements.....	979,4	12,8	(54,2)	938,0	848,8	21,5	(27,6)	842,7
Sociétés et autres.....	1 062,8	128,8	(8,8)	1 182,8	1 239,7	138,3	(1,0)	1 377,0
	5 049,2	339,9	(84,8)	5 304,3	4 113,8	249,7	(73,4)	4 290,1
Actions privilégiées :								
États-Unis.....	0,4	–	–	0,4	0,1	–	–	0,1
Autres pays.....	33,4	1,6	–	35,0	31,2	0,4	–	31,6
	33,8	1,6	–	35,4	31,3	0,4	–	31,7
Actions ordinaires :								
Canada.....	335,5	225,6	–	561,1	476,9	230,8	–	707,7
États-Unis.....	1 919,0	186,2	(65,1)	2 040,1	2 716,2	398,5	–	3 114,7
Autres pays.....	825,2	156,3	(4,5)	977,0	756,9	188,8	(5,4)	940,3
	3 079,7	568,1	(69,6)	3 578,2	3,950,0	818,1	(5,4)	4 762,7
Actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés :								
Obligations :								
Provinces canadiennes.....	50,7	7,8	–	58,5	1,0	0,1	–	1,1
Trésor américain.....	2,0	–	(0,3)	1,7	0,4	–	–	0,4
États et municipalités américains.....	127,7	6,6	–	134,3	–	–	–	–
Autres gouvernements.....	102,6	–	(0,3)	102,3	54,1	1,7	–	55,8
Sociétés et autres.....	–	–	–	–	5,0	0,5	–	5,5
	283,0	14,4	(0,6)	296,8	60,5	2,3	–	62,8

¹⁾ Tient compte de placements à court terme de néant (24,4 \$ au 31 décembre 2009) compris dans les actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.

Les gains nets (pertes nettes) sur placements sont présentés compte tenu des gains et des pertes bruts réalisés à la vente de titres classés comme étant disponibles à la vente qui suivent :

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009	2010	2009
Gains bruts réalisés sur les ventes.....	136,5	132,1	413,3	170,0
Pertes brutes réalisées sur les ventes.....	(14,2)	(4,0)	(14,9)	(68,4)
	122,3	128,1	398,4	101,6

À chaque date de clôture, et plus souvent si les conditions le dictent, la direction évalue les titres disponibles à la vente affichant des pertes non réalisées afin de déterminer si ces pertes sont durables et si elles doivent être comptabilisées en résultat net plutôt que dans les autres éléments du résultat étendu. Si l'évaluation de la direction indique que la moins-value est durable ou si la société n'a ni l'intention ni la capacité de détenir le titre jusqu'au rétablissement de sa juste valeur, la valeur du titre est ramenée à sa juste valeur à la date de clôture, et une perte est comptabilisée dans les gains nets (pertes nettes) sur placements, dans l'état consolidé des résultats. Les gains nets (pertes nettes) sur placements pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2010 comprennent des charges de 7,6 \$ (118,4 \$ en 2009) et 9,5 \$ (331,4 \$ en 2009) respectivement au titre des moins-values durables. Après ces charges, les pertes non réalisées sur ces titres s'élevaient, au 30 juin 2010, à 73,2 \$ (6,9 \$ au 31 décembre 2009) dans le cas des actions ordinaires et à 87,0 \$ (73,4 \$ au 31 décembre 2009) dans le cas des obligations. La société détenait des placements dans six titres de créance (principalement des titres du Trésor des États-Unis et des titres de créance d'autres gouvernements) qui étaient classés comme étant disponibles à la vente et affichaient des pertes non réalisées depuis plus de 12 mois au 30 juin 2010. La perte non réalisée de 32,0 \$ sur ces titres au 30 juin 2010 était principalement attribuable à l'effet des fluctuations des taux de change sur les titres de créance d'autres gouvernements (11,5 \$) et à la baisse des taux sur les titres du Trésor américain (20,5 \$).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des obligations désignées ou classées comme étant détenues à des fins de transaction et classées comme étant disponibles à la vente, classées selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les dates d'échéance réelles peuvent différer des échéances indiquées en raison de l'existence de clauses de rachat et de remboursement anticipé.

	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
Échéant dans un an ou moins	599,2	590,3	779,5	726,3
Échéant dans un an à cinq ans.....	2 485,9	2 308,5	2 445,5	2 199,3
Échéant dans cinq ans à dix ans	5 057,1	5 703,1	5 412,7	6 039,4
Échéant après dix ans.....	4 542,7	4 788,7	2 476,9	2 503,4
	12 684,9	13 390,6	11 114,6	11 468,4

Le tableau suivant présente la juste valeur et la valeur comptable des participations, à la valeur de consolidation.

	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements de portefeuille :				
Participations, à la valeur de consolidation				
ICICI Lombard General Insurance Company Limited.....	204,8	89,9	204,4	75,9
Cunningham Lindsey Group Limited.....	168,6	139,5	159,5	134,8
International Coal Group, Inc.	173,4	166,2	173,9	163,0
Singapore Reinsurance Corporation Limited.....	21,7	22,7	22,9	20,9
The Brick Group Income Fund	13,7	6,2	8,9	4,2
Sociétés de personnes, fiducies et autres.....	96,0	94,5	76,6	76,6
MEGA Brands Inc.	20,8	25,7	-	-
	699,0	544,7	646,2	475,4

La société est tenue de déterminer la juste valeur de son portefeuille de placements en utilisant les évaluations de la juste valeur fondées sur le marché obtenues à partir de marchés actifs, s'il en est, en tenant compte d'autres données observables et non observables ainsi qu'en employant des techniques d'évaluation qui font appel à des données actuelles du marché. Il peut être nécessaire de poser des jugements importants pour interpréter les données du marché servant à établir les justes valeurs estimatives. Par conséquent, les valeurs réelles qui pourraient être réalisées dans une transaction de marché future pourraient être différentes des estimations figurant dans les présents états financiers consolidés. L'utilisation d'hypothèses de marché ou de méthodes d'estimation

différentes pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative. La société applique une hiérarchie des justes valeurs afin de classer les données utilisées dans les techniques d'évaluation pour établir la juste valeur. Les paragraphes qui suivent comprennent une description sommaire des données utilisées dans l'évaluation des instruments financiers au 30 juin 2010 :

Niveau 1 – Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques – Ces données représentent les prix cotés non ajustés d'instruments identiques négociés sur des marchés actifs. La juste valeur de la majeure partie des actions ordinaires et des options d'achat sur titres de capitaux propres et des positions sur titres vendus à découvert de la société est déterminée à partir de prix cotés sur des marchés actifs obtenus de sources externes de cotation.

Niveau 2 – Autres données observables importantes – Ces données comprennent les données directement ou indirectement observables autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1. Elles comprennent les prix cotés d'instruments similaires négociés sur des marchés actifs; les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés inactifs; les données autres que des prix cotés observables pour ces instruments, par exemple les taux d'intérêt et les courbes de rendement.

Le prix des placements de la société dans des titres d'État (y compris les obligations des gouvernements fédéraux, étatiques et provinciaux et les obligations municipales), des obligations de sociétés, des placements privés et des titres dont la négociation est sporadique est établi à l'aide de prix émanant de la négociation publique ou hors bourse ou de cotations de courtiers et de contrepartistes. Des données observables sur le marché comme des rendements de référence, des opérations déclarées, des cotations de courtiers et de contrepartistes, des écarts relatifs aux émetteurs et des cours acheteur sont disponibles pour ces placements.

La juste valeur de dérivés tels que les swaps sur rendement total de titres de capitaux propres, les swaps sur rendement total d'indices boursiers, les options d'achat sur indice S&P et les contrats de dérivés liés à l'IPC est fondée sur des cotations de courtiers et de contrepartistes. La juste valeur des bons de souscription est fondée sur des prix cotés sur des marchés ou sur des cotations de courtiers et de contrepartistes, si ces données sont disponibles. Autrement, la juste valeur des bons de souscription est déterminée au moyen d'un modèle d'évaluation d'options qui intègre les données observables du marché, dont les prix cotés, la volatilité et le rendement boursier du titre sous-jacent ainsi que le taux d'intérêt sans risque. Pour évaluer la vraisemblance des prix obtenus des courtiers et contrepartistes, la société compare les justes valeurs fournies par ces derniers avec des modèles d'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation d'options reconnus dans le secteur, des données observables telles que les différentiels de taux et les taux d'actualisation et, s'il y a lieu, les prix d'opérations récentes sur des actifs similaires. Pour évaluer la vraisemblance des justes valeurs des contrats dérivés liés à l'IPC, la société compare les justes valeurs fournies par les maisons de courtage aux valeurs déterminées au moyen de modèles d'évaluation des options qui incorporent certaines données observables du marché comme les courbes de swaps sur l'inflation à terme et la volatilité de l'inflation. Elle les compare également aux transactions récentes sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les justes valeurs des contrats dérivés liés à l'IPC sont vulnérables aux hypothèses comme les attentes du marché à l'égard des taux d'inflation futurs et les volatilités de l'inflation s'y rapportant.

Les justes valeurs des swaps sur défaillance sont fondées principalement sur les prix de courtiers et contrepartistes tiers. La société évalue la vraisemblance des justes valeurs fournies par les courtiers et contrepartistes en les comparant aux valeurs obtenues à l'aide de modèles de flux de trésorerie actualisés qui intègrent certaines données observables sur le marché, dont les courbes de rendement des swaps sur défaillance de chaque émetteur, en établissant leur rapport aux variations des différentiels de taux et en les comparant aux prix des récentes opérations sur le marché pour des swaps sur défaillance similaires, le cas échéant. Les justes valeurs des swaps sur défaillance sont assujetties à une volatilité importante découlant des écarts éventuels dans le risque perçu de défaillance des émetteurs sous-jacents, des variations des différentiels de taux et de la durée des contrats jusqu'à l'échéance.

La société détient des placements de 1 093,9 \$ (1 231,4 \$ au 31 décembre 2009) dans des titres de créance et des actions privilégiées émis par voie de placement privé, qu'elle classe au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs et qu'elle a désignés comme étant détenus à des fins de transaction ou classés comme étant disponibles à la vente, selon les caractéristiques des titres. La juste valeur de ces titres a été déterminée au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation d'options reconnus dans le secteur, modèles qui sont sensibles à certaines données observables sur le marché dont la volatilité du cours des actions (dans le cas des titres convertibles) et les différentiels de taux afférents à l'émetteur.

Les justes valeurs des participations dans certaines sociétés en commandite classées dans les actions ordinaires au bilan consolidé sont fondées sur les valeurs liquidatives nettes reçues du commandité. Ces sociétés en commandite investissent généralement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et leur valeur liquidative nette reflète donc leur juste valeur. La société classe

ces participations au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs lorsqu'elles peuvent être liquidées ou rachetées sur préavis d'au plus trois mois au commandité.

Niveau 3 – Données non observables importantes – Ces données comprennent les données non observables servant à évaluer les instruments financiers. La direction doit formuler ses propres hypothèses à l'égard des données non observables car il n'y a que peu, sinon pas, d'activité sur les marchés relativement à ces actifs et passifs ou encore de données connexes observables pouvant être corroborées à la date d'évaluation.

La société évalue ses titres adossés à des créances hypothécaires acquis en 2008 avec une forte décote (juste valeur de 37,5 \$ au 30 juin 2010 (30,1 \$ au 31 décembre 2009)), à l'aide d'un modèle interne d'actualisation des flux de trésorerie. Ce modèle intègre les flux de trésorerie réels liés aux titres adossés à des créances hypothécaires pour la période allant jusqu'à l'exercice écoulé et des projections des flux de trésorerie restants à recevoir des créances hypothécaires sous-jacentes, établis selon un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur les garanties propres aux titres. La société évalue la vraisemblance des justes valeurs de ces titres en les comparant à des modèles d'évaluation fondés sur l'actualisation des flux de trésorerie reconnus dans le secteur, en effectuant des comparaisons à l'aide des écarts de crédit et en comparant les justes valeurs aux prix d'opérations récentes sur des actifs similaires, s'il en est.

Les justes valeurs des participations dans certaines sociétés en commandite classées dans les actions ordinaires au bilan consolidé sont fondées sur les valeurs liquidatives nettes reçues du commandité. Ces sociétés en commandite investissent généralement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et leur valeur liquidative nette reflète donc leur juste valeur. La société classe ces participations au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs lorsque la société est tenue de fournir au commandité un préavis de plus de trois mois avant la liquidation ou le remboursement de la participation dans la société en commandite.

La société détient des placements de 133,6 \$ (17,1 \$ au 31 décembre 2009) dans certains titres de créance et actions privilégiées émis par voie de placement privé qui se classent au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs et la société a désigné ces placements comme détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente selon les caractéristiques des titres. Les justes valeurs de ces titres sont déterminées en fonction des flux de trésorerie actualisés reconnus à l'échelle du secteur et au moyen de modèles d'évaluation des options, qui sont vulnérables à certaines données qui ne sont pas observables sur le marché, notamment la volatilité du cours des actions (dans le cas des titres convertibles) et les différentiels de taux de l'émetteur.

Le tableau suivant présente l'utilisation par la société de prix cotés sur les marchés, de modèles internes faisant appel à des données observables sur le marché et de modèles internes ne faisant pas appel à des données observables sur le marché dans l'évaluation des titres et des contrats dérivés :

	30 juin 2010				31 décembre 2009			
	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Prix cotés (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Prix cotés (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)
Trésorerie et équivalents	2 867,3	2 867,3	–	–	2 233,2	2 233,2	–	–
Placements à court terme :								
Gouvernement du Canada.....	10,2	7,8	2,4	–	71,8	71,8	–	–
Trésor américain.....	210,6	208,4	2,2	–	1 196,5	1 196,5	–	–
Autres gouvernements.....	185,9	185,9	–	–	177,2	135,0	42,2	–
Sociétés et autres	35,3	–	35,3	–	21,0	–	21,0	–
	442,0	402,1	39,9	–	1 466,5	1 403,3	63,2	–
Obligations :								
Gouvernement du Canada.....	188,5	–	188,5	–	191,7	–	191,7	–
Provinces canadiennes	1 373,8	–	1 373,8	–	1 346,8	–	1 346,8	–
Trésor américain.....	2 010,4	–	2 010,4	–	541,4	–	541,4	–
États et municipalités américaines.....	5 879,3	–	5 879,3	–	5 497,8	–	5 497,8	–
Autres gouvernements.....	1 069,1	–	1 069,1	–	919,7	–	919,7	–
Sociétés et autres	2 536,0	–	2 507,3	28,7	2 689,3	–	2 672,2	17,1
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles.....	333,5	–	296,0	37,5	281,7	–	251,6	30,1
	13 390,6	–	13 324,4	66,2	11 468,4	–	11 421,2	47,2
Actions privilégiées :								
Canada.....	112,9	–	112,9	–	110,4	–	110,4	–
États-Unis	363,3	–	258,4	104,9	215,6	–	215,6	–
Autres pays	35,0	–	35,0	–	31,6	–	31,6	–
	511,2	–	406,3	104,9	357,6	–	357,6	–
Actions ordinaires ¹⁾ :								
Canada.....	574,6	558,5	16,1	–	755,5	740,2	15,3	–
États-Unis	2 206,0	2 089,5	47,9	68,6	3 226,6	3 187,6	38,6	0,4
Autres pays	1 020,5	697,4	282,3	40,8	980,8	710,3	267,1	3,4
	3 801,1	3 345,4	346,3	109,4	4 962,9	4 638,1	321,0	3,8
Dérivés et autres actifs investis ²⁾	849,5	44,9	804,6	–	232,2	41,6	190,6	–
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	(114,6)	–	(114,6)	–	(57,2)	–	(57,2)	–
Encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille et placements de portefeuille évalués à la juste valeur.....	21 747,1	6 659,7	14 806,9	280,5	20 663,6	8 316,2	12 296,4	51,0
	100,0 %	30,6 %	68,1 %	1,3 %	100,0 %	40,2 %	59,5 %	0,3 %

¹⁾ Ces totaux ne comprennent pas des placements disponibles à la vente en actions ordinaires et dans des fiducies de sociétés de personnes de 67,3 \$ (66,4 \$ au 31 décembre 2009) et de 68,3 \$ (59,6 \$ au 31 décembre 2009), respectivement, qui sont comptabilisés au coût du fait qu'ils n'ont pas de valeur cotée sur des marchés actifs.

²⁾ Ces totaux ne comprennent pas des placements immobiliers de 23,8 \$ (8,0 \$ au 31 décembre 2009) qui sont comptabilisés au coût.

Le tableau qui suit présente un rapprochement, pour les semestres terminés les 30 juin, des actifs financiers classés dans le niveau 3 et évalués à la juste valeur de façon récurrente :

	30 juin 2010				30 juin 2009		
	Obligations	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total	Obligations	Actions ordinaires	Total
Solde au début du trimestre	47,2	3,8	–	51,0	166,6	3,8	170,4
Total des gains (pertes) réalisés et non réalisés.....							
Inclus dans les gains nets (pertes nettes) sur placements.....	14,0	(0,3)	4,6	18,3	(14,2)	–	(14,2)
Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	0,1	1,0	–	1,1	0,2	(0,4)	(0,2)
Achats	30,5	11,7	100,0	142,2	38,9	0,2	39,1
Acquisition de Zenith National	1,0	78,2	0,3	79,5	–	–	–
Ventes	(26,6)	–	–	(26,6)	(31,9)	–	(31,9)
Transferts dans (hors de) la catégorie	–	15,0	–	15,0	(95,5)	–	(95,5)
Solde à la fin du trimestre.....	66,2	109,4	104,9	280,5	64,1	3,6	67,7

Au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, respectivement, la société a comptabilisé un gain net de 7,3 \$ (perte nette de 9,9 \$ en 2009) et de 6,8 \$ (perte nette de 21,6 \$ en 2009) représentant la variation de la juste valeur des placements que la société détenait encore au 30 juin 2010 établie au moyen de données de niveau 3 (principalement des titres adossés à des créances hypothécaires acquis avec une forte décote et des actions privilégiées par voie de placement privé). La société a aussi encaissé une somme de 6,6 \$ (4,8 \$ en 2009) et de 16,2 \$ (21,6 \$ en 2009) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, respectivement, au titre des intérêts et des remboursements de capital liés aux titres adossés à des créances hypothécaires acquis avec une forte décote. Au premier trimestre de 2009, par suite de la hausse de la liquidité des marchés, des cotations de courtiers et des données observables sur les opérations effectuées sur le marché sont devenues disponibles pour certains titres adossés à des créances hypothécaires de la société pour lesquels la juste valeur avait auparavant été établie à l'aide de données de niveau 3. La société a adopté une méthode selon laquelle elle comptabilise les transferts entre catégories de la hiérarchie des justes valeurs à compter du début de la période au cours de laquelle le transfert est identifié. En conséquence, un montant de 95,5 \$ de ces titres a été transféré depuis le niveau 3 vers le niveau 2 le 1^{er} janvier 2009.

4. Ventes à découvert et opérations sur dérivés

Le tableau qui suit présente un sommaire du notionnel et de la juste valeur des instruments dérivés et des titres vendus à découvert de la société.

	30 juin 2010				31 décembre 2009			
	Coût	Montant notionnel	Juste valeur		Coût	Montant notionnel	Juste valeur	
			Actifs	Passifs			Actifs	Passifs
Dérivés sur titres de capitaux propres :								
Swaps sur rendement total d'indice boursier – positions vendeur	–	4 952,9	322,3	–	–	1 582,7	9,2	–
Swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions vendeur	–	253,9	24,9	–	–	232,2	–	1,2
Swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions acheteur	–	803,6	–	68,1	–	214,6	8,7	7,7
Options d'achat sur titres de capitaux propres.....	40,0	40,0	44,9	–	46,2	79,3	46,0	–
Bons de souscription.....	21,4	148,5	107,3	–	10,1	127,5	71,6	–
Dérivés de crédit :								
Swaps sur défaillance	81,2	3 624,4	95,7	–	114,8	5 926,2	71,6	–
Bons de souscription.....	16,6	340,2	4,3	–	15,8	340,2	2,8	–
Contrats dérivés liés à l'IPC.....	182,5	23 029,8	236,2	–	8,8	1 490,7	8,2	–
Contrats de change à terme	–	–	6,9	36,6	–	–	1,6	48,0
Autres contrats dérivés	–	–	–	9,9	–	–	5,5	0,3
Total			842,5	114,6			225,2	57,2

Du fait de ses activités d'investissement, la société est exposée à un risque de marché important. Le risque de marché est la possibilité que des variations défavorables de la valeur des instruments financiers découlant de variations de certaines données du marché comme les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, les niveaux de prix et les différentiels de taux aient une incidence défavorable sur les bilans et/ou les états consolidés des résultats de la société. Les contrats dérivés de la société, à quelques rares exceptions, servent à gérer ces risques. Les contrats dérivés conclus par la société sont considérés comme des couvertures économiques et ne sont pas désignés comme couvertures aux fins de l'information financière.

La juste valeur des dérivés en situation de gain est présentée, dans le bilan consolidé, dans les dérivés et autres actifs investis, dans les placements de portefeuille et dans l'encaisse, les placements à court terme et les titres négociables de la société de portefeuille. La juste valeur des dérivés en situation de perte et les obligations d'achat de titres vendus à découvert sont présentées, dans le bilan consolidé, dans les obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés. La prime initiale versée pour un contrat dérivé, s'il en est, est comptabilisée comme un actif dérivé et ajustée par la suite en fonction des variations de la valeur de marché du contrat à chaque date de clôture. Les variations de la valeur de marché d'un contrat sont comptabilisées à titre de gains nets (pertes nettes) sur placements dans l'état consolidé des résultats de la société à chaque date de clôture, et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif ou du passif dérivé.

Contrats sur titres de capitaux propres

Les positions vendeur sur swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers sont détenues principalement pour protéger la société de baisses importantes de la valeur du portefeuille d'actions ordinaires. Les swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers de la société renferment des dispositions de refixation contractuelle qui obligent les parties à régler au comptant, sur une base trimestrielle, toute variation de la valeur de marché survenue depuis le règlement précédent. Tout montant en trésorerie versé pour régler des variations défavorables de la valeur de marché, et à l'inverse, celui reçu en guise de règlement de variations favorables de cette valeur est constaté par la société à titre de gain net (perte nette) sur placements à l'état consolidé des résultats. Si la date de refixation contractuelle d'un contrat ne correspond pas à la date de clôture, la société comptabilise des gains nets (pertes nettes) à l'état consolidé des résultats afin d'ajuster la valeur comptable de l'actif ou du passif dérivé qui est associé à chaque contrat de swap sur rendement total et ainsi de refléter sa juste valeur à la date de clôture. Les règlements définitifs en trésorerie des swaps sur rendement total sont comptabilisés dans les gains nets (pertes nettes) sur placements, déduction faite de toute variation de la valeur de marché non réalisée et auparavant comptabilisée depuis la dernière date de refixation trimestrielle. Les swaps sur rendement total n'exigent aucun investissement initial net et, à leur entrée en vigueur, leur juste valeur est nulle.

La société détient des placements importants en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres, et la société estime que leur valeur s'appréciera significativement au fil du temps. La valeur de marché et la liquidité de ces placements sont volatiles et peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes. Par conséquent, la valeur définitive ne sera connue qu'à long terme. Au cours du deuxième trimestre de 2010, en raison de la volatilité des marchés boursiers et des inquiétudes à l'égard du crédit dans le monde entier, la société a décidé d'accroître le niveau de protection de ses placements en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres contre une baisse des marchés boursiers au moyen de positions vendeur additionnelles sur des swaps sur rendement total d'indices boursiers. La société a donc ajouté des positions vendeur dans l'indice Russell 2000 (un notionnel de 3,3 G\$ à une valeur moyenne de 646,5 pour l'indice Russell 2000) à ses positions vendeur dans l'indice S&P 500 (notionnel de 1,5 G\$ à une valeur moyenne de l'indice S&P 500 de 1 062,52) conclues au troisième trimestre de 2009. Au 30 juin 2010, les couvertures de titres de capitaux propres représentaient environ 92,5 % des placements de la société en titres de capitaux propres et en titres liés à des capitaux propres (5 627,8 \$). La société estime que les couvertures de titres de capitaux propres seront raisonnablement efficaces pour protéger la proportion des placements de la société en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres visés par les couvertures; toutefois, en raison de l'absence de corrélation parfaite entre les éléments couverts et les éléments de couverture, conjuguée aux autres incertitudes de marché, il n'est pas possible d'estimer l'incidence future que sont raisonnablement susceptibles d'avoir les programmes de couverture économique du risque lié aux titres de capitaux propres.

Au 30 juin 2010, la juste valeur des actifs cédés en garantie comprise dans les placements de portefeuille et dans l'encaisse, les placements à court terme, et les titres négociables de la société de portefeuille s'établissait à 690,9 \$ (230,4 \$ au 31 décembre 2009), dont un montant de néant (néant au 31 décembre 2009) était de l'encaisse soumise à restrictions; le reste, bien que cédé en garantie, peut être remplacé par des actifs similaires. Le total de 690,9 \$ des actifs cédés en garantie est composé de garanties d'obligations au titre des swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers (687,0 \$) et d'actifs cédés en garantie au titre de la lettre de crédit de soutien de 3,9 \$ (4,2 \$ CA) décrite à la note 9 sous « Garantie financière ».

Les options d'achat sur titres de capitaux propres comprennent des contrats dérivés d'achat et des options d'achat portant sur des actions ordinaires cotées aux États-Unis. Les bons de souscription ont été acquis dans le cadre des placements effectués par la société dans des titres de créance de diverses sociétés canadiennes au deuxième trimestre de 2009. Les bons de souscription ont une durée de 2,5 ans à 4,5 ans.

Contrats de crédit

La société est partie à des swaps sur défaillance liés principalement à différents émetteurs dans les secteurs des activités bancaires et des assurances de l'industrie des services financiers. Ces swaps servent de couverture économique contre la baisse de la juste valeur des actifs financiers de la société. La durée résiduelle moyenne de ces swaps sur défaillance est de 2,6 ans (2,4 ans au 31 décembre 2009) et leur notionnel et leur juste valeur sont indiqués dans le tableau précédent. En règle générale, au fur et à mesure que la durée résiduelle moyenne d'un contrat diminue, sa juste valeur (exclusion faite de l'incidence des différentiels de taux) baisse aussi. La prime initiale versée pour chaque swap sur défaillance est comptabilisée comme un actif dérivé et ajustée par la suite en fonction des variations de la valeur de marché du contrat à chaque date de clôture. Les variations de la valeur de marché d'un contrat sont comptabilisées à titre de gains nets (pertes nettes) sur placement dans l'état consolidé des résultats de la société à chaque date de clôture, et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif dérivé.

Au deuxième trimestre de 2010, la société a vendu des swaps sur défaillance d'un notionnel de 95,0 \$ (140,3 \$ en 2009) pour un produit de 11,9 \$ (8,6 \$ en 2009), elle a inscrit des gains nets de 12,5 \$ à la vente (pertes nettes de 0,3 \$ à la vente en 2009) et des gains nets sur évaluation à la valeur de marché de 36,4 \$ (pertes nettes sur évaluation à la valeur de marché de 81,7 \$ en 2009) relativement aux positions demeurant ouvertes à la clôture du trimestre. Au premier semestre de 2010, la société a vendu des swaps sur défaillance d'un notionnel de 95,0 \$ (3 042,9 \$) pour un produit de 11,9 \$ (231,6 \$ en 2009) et elle a inscrit des gains nets de 12,5 \$ à la vente (46,2 \$ en 2009) et des gains nets sur évaluation à la valeur de marché de 37,5 \$ (pertes nettes sur évaluation à la valeur de marché de 71,8 \$ en 2009). L'expiration à l'échéance de notionnels de 1 379,7 \$ (néant en 2009) et de 1 474,7 \$ (néant en 2009) de swaps sur défaillance au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, respectivement, n'a pas eu d'incidence notable sur le bénéfice net de ces périodes. Par suite de la vente ou de l'expiration de swaps sur défaillance aux premiers semestres de 2010 et de 2009, la société a contrepassé toute variation de la valeur de marché non réalisée depuis l'entrée en vigueur des contrats et a comptabilisé le montant du règlement final en trésorerie dans les gains nets (pertes nettes) sur placements, à l'état consolidé des résultats.

La société détient, à des fins de placement, divers bons de souscription d'obligations qui lui donnent la possibilité d'acheter certaines obligations de sociétés de longue durée. Les bons de souscription ont une durée moyenne de 36 ans.

Contrats dérivés liés à l'IPC

La société a fait l'acquisition de contrats dérivés référencés sur des indices des prix à la consommation (« IPC ») dans les régions géographiques où elle exerce ses activités qu'elle utilise pour se protéger contre l'effet financier défavorable potentiel des baisses de prix sur la société. Ces contrats ont une durée résiduelle moyenne de 9,7 ans (10,0 ans au 31 décembre 2009) et leur notionnel et leur juste valeur sont présentés dans le tableau ci-dessus. En règle générale, plus la durée résiduelle moyenne d'un contrat diminue, plus sa juste valeur (excluant l'incidence des variations de l'IPC) baisse. La prime initiale versée pour chaque contrat est comptabilisée comme un actif dérivé et ajustée par la suite en fonction des variations de la juste valeur non réalisée du contrat à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur non réalisées d'un contrat sont comptabilisées à titre de gains nets (pertes nettes) sur placements dans l'état consolidé des résultats de la société à chaque date de clôture et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif ou du passif dérivé. Advenant la vente, l'arrivée à échéance ou le dénouement avant l'échéance de l'un de ces contrats, la société recevra la juste valeur du contrat à la date de l'opération. La perte potentielle maximale de la société sur un contrat, quel qu'il soit, est plafonnée au coût initial du contrat.

Au deuxième trimestre de 2010, la société a fait l'acquisition de contrats dérivés liés à l'IPC d'un notionnel de 10 256,6 \$ (néant en 2009) à un coût de 90,1 \$ (néant en 2009) et elle a inscrit des gains nets sur évaluation à la valeur de marché de 69,9 \$ (néant en

2009) relativement à des positions demeurées ouvertes à la fin du trimestre. Au premier semestre de 2010, la société a fait l'acquisition de contrats dérivés liés à l'IPC d'un notionnel de 21 539,1 \$ (néant en 2009) à un coût de 173,7 \$ (néant en 2009) et elle a inscrit des gains nets sur évaluation à la valeur de marché de 58,8 \$ (néant en 2009) relativement à des positions demeurées ouvertes à la fin de la période.

Étant donné la volatilité extrême des contrats dérivés liés à l'IPC, leur valeur de marché et leur liquidité peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de courtes périodes; leur valeur finale n'est donc connue qu'au moment de leur cession. L'achat, par la société, de ces contrats dérivés est conforme au cadre de gestion du capital que la société a conçu pour assurer la protection à long terme de son capital. En raison de l'incertitude régnant sur les marchés, qui perdurera pendant encore plusieurs années, il n'est pas possible d'estimer l'incidence raisonnablement probable de cet aspect du programme de gestion des risques de la société.

Contrats de change à terme

Une partie importante des activités de la société est libellée dans d'autres monnaies que le dollar américain. La société est également exposée aux fluctuations du change du fait de son investissement net dans des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain. Elle utilise des contrats de change à terme en positions acheteur et vendeur principalement libellés en livres sterling et en dollars canadiens afin de gérer le risque de change lié à certaines opérations en monnaies étrangères. Les contrats ont une durée moyenne de moins de an et peuvent être renouvelés aux taux du marché.

Risque de contrepartie

La société s'efforce de limiter le risque de contrepartie grâce aux modalités des ententes qu'elle négocie avec les contreparties aux swaps sur rendement total, aux swaps sur défaillance et aux contrats de dérivés liés à l'IPC et autres dérivés. Selon ces ententes, la société et les contreparties aux opérations ont l'obligation contractuelle de déposer une garantie admissible dans des comptes de garantie en faveur de la société ou de la contrepartie, selon la juste valeur à ce moment ou la variation de la juste valeur des contrats dérivés.

Au 30 juin 2010, la juste valeur des garanties déposées en faveur de la société, composées en totalité de titres gouvernementaux que la société avait le droit de vendre ou de redonner en garantie, s'élevait à 237,2 \$ (23,2 \$ au 31 décembre 2009). La société n'avait pas exercé ce droit au 30 juin 2010.

Au 30 juin 2010, la juste valeur déposée en faveur des contreparties s'élevait à 687,0 \$ (206,0 \$ au 31 décembre 2009), dont une tranche de 640,2 \$ (156,4 \$ au 31 décembre 2009) se composait de garanties que la société était tenue de déposer pour conclure les contrats dérivés et une tranche de 46,8 \$ (49,6 \$ au 31 décembre 2009) se composait de garanties que la société était tenue de déposer en raison des variations de la juste valeur.

Performance financière

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence des placements classés ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction sur les gains nets (pertes nettes) sur placements comptabilisés dans les états consolidés des résultats. Les positions sur actions ordinaires et indices boursiers comprennent les positions sur des swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers (ainsi que des options d'achat sur indices boursiers au trimestre et au semestre terminés le 30 juin 2009). La colonne « Autres » comprend principalement des contrats dérivés liés à l'IPC, des contrats de change à terme, des bons d'option sur crédit et d'autres titres dérivés.

	Classés comme étant détenus à des fins de transaction				Désignés comme étant détenus à des fins de transaction			
	Positions sur actions ordinaires et indices boursiers	Swaps sur défaillance	Bons de souscription d'actions	Autres	Total	Obligations	Actions ordinaires et privilégiées	Total
Trimestre terminé le 30 juin 2010								
Gains (pertes) réalisés sur les positions dénouées au cours du trimestre, depuis leur création jusqu'à ce jour.....	30,3	(20,0)	–	1,0	11,3	13,4	0,1	13,5
(Gains) pertes comptabilisés dans des périodes antérieures sur évaluation à la valeur de marché des positions dénouées au cours du trimestre....	16,5	32,5	–	(4,4)	44,6	2,6	(0,3)	2,3
Gains (pertes) sur évaluation à la valeur de marché des positions ouvertes à la fin du trimestre.....	277,0	36,4	(28,8)	65,8	350,4	16,8	(49,0)	(32,2)
Gains nets (pertes nettes).....	<u>323,8</u>	<u>48,9</u>	<u>(28,8)</u>	<u>62,4</u>	<u>406,3</u>	<u>32,8</u>	<u>(49,2)</u>	<u>(16,4)</u>
Trimestre terminé le 30 juin 2009								
Gains (pertes) réalisés sur les positions dénouées au cours du trimestre, depuis leur création jusqu'à ce jour.....	(45,8)	7,4	–	19,5	(18,9)	1,6	0,6	2,2
(Gains) pertes comptabilisés dans des périodes antérieures sur évaluation à la valeur de marché des positions dénouées au cours du trimestre....	74,1	(7,7)	–	(56,5)	9,9	5,2	–	5,2
Gains (pertes) sur évaluation à la valeur de marché des positions ouvertes à la fin du trimestre.....	8,7	(81,7)	105,3	(12,9)	19,4	210,0	19,8	229,8
Gains nets (pertes nettes).....	<u>37,0</u>	<u>(82,0)</u>	<u>105,3</u>	<u>(49,9)</u>	<u>10,4</u>	<u>216,8</u>	<u>20,4</u>	<u>237,2</u>

	Classés comme étant détenus à des fins de transaction				Désignés comme étant détenus à des fins de transaction			
	Positions sur actions ordinaires et indices boursiers	Swaps sur défaillance	Bons de souscription d'actions	Autres	Total	Obligations	Actions ordinaires et privilégiées	Total
Semestre terminé le 30 juin 2010								
Gains (pertes) réalisés sur les positions dénouées au cours de la période, depuis leur création jusqu'à ce jour.....	2,5	(21,0)	-	(6,3)	(24,8)	(48,9)	0,1	(48,8)
(Gains) pertes comptabilisés dans des périodes antérieures sur évaluation à la valeur de marché des positions dénouées au cours de la période ..	(7,1)	33,9	-	8,6	35,4	52,0	(0,3)	51,7
Gains (pertes) sur évaluation à la valeur de marché des positions ouvertes à la fin de la période	283,9	37,5	25,6	52,5	399,5	229,0	(76,0)	153,0
Gains nets (pertes nettes).....	279,3	50,4	25,6	54,8	410,1	232,1	(76,2)	155,9
Semestre terminé le 30 juin 2009								
Gains (pertes) réalisés sur les positions dénouées au cours de la période, depuis leur création jusqu'à ce jour.....	(41,3)	185,4	-	(5,8)	138,3	5,5	2,2	7,7
(Gains) pertes comptabilisés dans des périodes antérieures sur évaluation à la valeur de marché des positions dénouées au cours de la période ..	0,1	(139,2)	-	(24,5)	(163,6)	3,9	-	3,9
Gains (pertes) sur évaluation à la valeur de marché des positions ouvertes à la fin de la période	11,6	(71,8)	115,5	(8,1)	47,2	312,0	19,3	331,3
Gains nets (pertes nettes).....	(29,6)	(25,6)	115,5	(38,4)	21,9	321,4	21,5	342,9

Couverture de l'investissement net dans Northbridge

Au premier trimestre de 2009, Northbridge, qui exerce ses activités principalement au Canada, est devenue une filiale en propriété exclusive de Fairfax, comme il est décrit à la note 5. Comme Northbridge est un établissement autonome dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, l'actif net de Northbridge expose Fairfax à un risque de change important. En phase avec l'objectif de gestion du risque de change de la société qui consiste à réduire l'incidence des fluctuations du change sur sa situation financière, en juin 2010, la société a désigné la valeur comptable de 275,0 \$ CA du capital de ses billets de premier rang libellés en dollars canadiens échéant le 22 juin 2020 comme couverture d'une partie de son investissement net dans Northbridge aux fins de l'information financière. En août 2009, la société a désigné la valeur comptable de ses billets de premier rang libellés en dollars canadiens échéant le 19 août 2019 comme couverture d'une partie de son investissement net dans Northbridge aux fins de l'information financière. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2010, la société a comptabilisé des gains avant impôts de 28,6 \$ (néant en 2009) et de 15,9 \$ (néant en 2009) liés aux fluctuations du change sur les billets de premier rang dans les variations des gains et des pertes sur couvertures de l'investissement net dans une filiale étrangère, à l'état consolidé du résultat étendu. Le cumul des fluctuations nettes de change reportées dans l'écart de conversion, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, y demeurera jusqu'à ce que l'investissement net dans Northbridge soit réduit.

5. Acquisitions et désinvestissements

Après le 30 juin 2010

Acquisition réalisée par TIG Insurance Company

TIG Insurance Company (« TIG »), filiale détenue en propriété exclusive indirecte de Fairfax, a conclu une convention d'achat aux termes de laquelle TIG a convenu d'acheter la totalité des actions émises et en circulation d'une entreprise d'assurance IARD établie aux États-Unis (l'« opération »). Le prix d'achat sera calculé en fonction des états financiers de la société acquise pour la période terminée le 30 juin 2010 et devrait se chiffrer à environ 350 \$, montant qui se rapproche de la valeur comptable et sera payable au moyen d'un versement en numéraire de 100 \$ et, pour ce qui est du solde, d'un billet conditionnel émis par TIG (le « billet de TIG »). Le montant en capital du billet de TIG sera réduit en cas d'évolution défavorable des réserves pour sinistres de la société acquise au

sixième anniversaire de la clôture de l'opération. Le billet de TIG sera payable à la suite du sixième anniversaire de la clôture de l'opération et il ne portera pas intérêt (pourvu que des intérêts de 2 % par année soient payables au cours des périodes, le cas échéant, où une hausse de 6 % de l'indice des prix à la consommation aux États-Unis sera enregistrée). Fairfax a garanti les obligations de TIG aux termes du billet de TIG. Selon ses états financiers requis par la loi déposés auprès des organismes de réglementation des sociétés d'assurance, au 31 mars 2010, la société acquise avait une encaisse et des actifs de placement de 616 \$, une perte brute et des charges aux fins de rajustement de la perte de 334 \$ et un montant recouvrable lié à la réassurance de 19 \$. Les activités d'assurance de la société acquise feront l'objet d'une liquidation de sinistres gérée par la filiale RiverStone de Fairfax. La clôture de l'opération, prévue pour le mois d'août 2010, est assujettie à diverses conditions, y compris l'obtention de toutes les approbations réglementaires requises.

Vente de TIG Indemnity

Le 1^{er} juillet 2010, TIG a vendu sa filiale en propriété exclusive TIG Indemnity Company (« TIC ») à un acheteur tiers, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un gain net sur investissement de 7,5 \$ avant impôts. TIG continuera de réassurer 100 % des obligations d'assurance de TIC en cours au 30 juin 2010 et a conclu une entente administrative avec l'acheteur. Aux termes de cette entente, TIG fournira des services de traitement des sinistres eu égard à ces obligations.

Semestre terminé le 30 juin 2010

Acquisition de Zenith National

Le 20 mai 2010, la société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Zenith National Insurance Corp. (« Zenith National »), que Fairfax et ses sociétés affiliées ne détenaient pas déjà, à raison de 38,00 \$ en numéraire par action, ce qui représente un prix d'achat total d'environ 1,3 G\$. Avant le 20 mai 2010, la société classait son placement de 90,0 \$ (coût initial) correspondant à 8,2 % des actions ordinaires en circulation de Zenith National comme étant disponible à la vente. Au moment de la réalisation de l'acquisition des actions restantes de Zenith National, la société a réévalué la participation qu'elle détenait auparavant dans Zenith National à sa juste valeur de 118,5 \$, et elle a comptabilisé un gain avant impôts ponctuel de 28,5 \$, rendant compte du reclassement du gain non réalisé sur les actions ordinaires de Zenith National qui étaient détenues auparavant depuis le cumul des autres éléments du résultat étendu dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires vers les gains nets sur placements dans l'état consolidé du résultat. À la suite de cette opération, les actifs et les passifs ainsi que les résultats d'exploitation de Zenith National ont été inclus dans les rapports financiers consolidés de la société, dans le secteur Assurance aux États-Unis. Zenith National souscrit, par l'intermédiaire de ses filiales en propriété exclusive, de l'assurance contre les accidents du travail partout aux États-Unis. L'attribution du prix d'acquisition de 1,4 G\$ (qui comprend la juste valeur des actions ordinaires de Zenith National qui étaient détenues auparavant) à l'actif et au passif de Zenith National résumée ci-dessous est préliminaire en raison du court délai entre la date d'acquisition et la date de clôture et pourrait être modifiée lorsque les estimations, les hypothèses et l'évaluation de l'actif et du passif seront finalisées au cours des 12 prochains mois.

Actif	
Encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille ¹⁾	50,6
Débiteurs et autres	570,4
Montant à recouvrer auprès de réassureurs	235,1
Placements de portefeuille ²⁾	1 746,6
Actifs incorporels ³⁾	175,5
Écart d'acquisition	317,6
Autre	<u>76,1</u>
	<u>3 171,9</u>
Passif et actif net	
Créditeurs et charges à payer	206,2
Actifs d'impôts futurs ⁴⁾	44,2
Provision pour sinistres	1 175,8
Primes non acquises	246,6
Dette à long terme – emprunts des filiales	<u>57,7</u>
	<u>1 730,5</u>
Actif net acquis	<u>1 441,4</u>
	<u>3 171,9</u>

¹⁾ La valeur comptable de l'encaisse, des placements à court terme et des titres négociables acquis tient compte d'un montant de 40,6 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société de portefeuille.

²⁾ La valeur comptable des placements de portefeuille acquis tient compte d'un montant de 231,5 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des filiales et d'un montant de 47,5 \$ relatif aux titres de créance émis par Fairfax et OdysseyRe. Le montant de 47,5 \$ relatif aux titres de créance acquis a été éliminé des postes Dette à long terme – emprunts de la société de portefeuille (40,6 \$) et Dette à long terme – emprunts des filiales (6,9 \$) inscrits au bilan consolidé.

³⁾ Comprend un montant de 147,5 \$ relatif aux relations avec les courtiers, un montant de 20,2 \$ relatif aux marques de commerce et un montant de 7,8 \$ au titre des logiciels.

⁴⁾ Les impôts sur les bénéfices futurs comprennent un passif d'impôts futurs de 58,7 \$ se rapportant à la comptabilisation des relations avec les courtiers et des marques de commerces mentionnées en 3.

L'écart d'acquisition de 317,6 \$ comptabilisé à l'acquisition est principalement attribuable aux immobilisations incorporelles qui ne réunissent pas les critères pour être comptabilisées séparément. Les états financiers de Zenith National sont intégrés aux états financiers consolidés de la société depuis le 20 mai 2010. Au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, les états des résultats consolidés de la société tenaient compte de produits de 48,4 \$ et d'une perte nette de 4,8 \$ de Zenith National depuis la date d'acquisition du 20 mai 2010. Le tableau qui suit présente les produits et le résultat net pro forma non vérifiés qui auraient été attribuables aux actionnaires de Fairfax pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2010 si l'acquisition de Zenith National avait été réalisée aux mêmes conditions le 1^{er} janvier 2010.

	Deuxième trimestre	Premier semestre
Produits – tels que déclarés	1 811,7	3 616,1
Produits de Zenith National (du début de la période au 20 mai)	47,2	194,6
Produits pro forma	1 858,9	3 810,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Fairfax – tel que déclaré	325,2	614,6
Perte nette attribuable aux actionnaires de Fairfax – Zenith National (du début de la période au 20 mai)	(37,8)	(26,3)
Bénéfice net pro forma attribuable aux actionnaires de Fairfax	287,4	588,3
Bénéfice net pro forma par action	13,71 \$	28,35 \$
Bénéfice net pro forma par action, après dilution	13,66 \$	28,23 \$

Semestre terminé le 30 juin 2009

Fermeture du capital de Northbridge

Le 13 janvier 2009, la société a acquis 24,8 % des actions ordinaires en circulation de Northbridge pour un prix d'acquisition total en trésorerie de 374,0 \$ (458,4 \$ CA) dans le cadre d'une offre annoncée antérieurement et visant l'achat de toutes les actions ordinaires en circulation de Northbridge que la société ne détenait pas encore (l'« acquisition, étape 1 »). Immédiatement après l'approbation, le 19 février 2009, d'une opération de fermeture du capital par les actionnaires de Northbridge, celle-ci a procédé au rachat de la tranche restante de 11,6 % de ses actions ordinaires en circulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 172,4 \$ (215,9 \$ CA) (l'« acquisition, étape 2 »). Le résultat de ces opérations est résumé dans le tableau ci-après. Les actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition ont été pris en compte dans les informations financières du secteur isolable Assurance – Northbridge.

Acquisition de Polish Re

Le 7 janvier 2009, la société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Polish Re, société polonaise de réassurance, pour une contrepartie en trésorerie de 57,0 \$ (168,3 millions de zlotys polonais). Le résultat de cette opération est résumé dans le tableau ci-après. Les actifs et les passifs ainsi que les résultats d'exploitation de Polish Re sont compris dans le secteur isolable Réassurance et assurance – autres, dans les informations financières consolidées de la société. Cet investissement a permis à la société de renforcer sa présence sur les marchés d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et il a jeté les bases d'une expansion commerciale future dans ces régions.

	Northbridge			Polish Re
	Acquisition, étape 1	Acquisition, étape 2	Total	
Date d'acquisition	13 janvier 2009	20 février 2009		7 janvier 2009
Pourcentage d'actions ordinaires acquises	24,8 %	11,6 %	36,4 %	100 %
Contrepartie d'achat en trésorerie	374,0	172,4	546,4	57,0
Juste valeur des actifs acquis :				
Actifs corporels ¹⁾	1 070,2	496,0	1 566,2	141,0
Actifs incorporels :				
Relations clients et relations courtiers	53,5	26,1	79,6	–
Marques	7,5	3,7	11,2	–
Écarts d'acquisition	51,5	29,1	80,6	13,8
Juste valeur totale des actifs acquis	1 182,7	554,9	1 737,6	154,8
Juste valeur totale des passifs repris	(808,7)	(382,5)	(1 191,2)	(97,8)
Actifs nets acquis	374,0	172,4	546,4	57,0

¹⁾ Du total des 141,0 \$ des actifs corporels acquis dans le cadre de l'opération visant Polish Re, 31,9 \$ étaient composés de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Les acquisitions de Zenith National, de Northbridge et de Polish Re ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les justes valeurs des immobilisations incorporelles ont été déterminées principalement au moyen de méthodes fondées sur les résultats intégrant des prévisions des produits et des charges et des estimations des taux d'actualisation et des taux de croissance faites en interne et complétées par l'utilisation de méthodes fondées sur le marché et comparant les estimations des justes valeurs à celles d'opérations similaires effectuées sur le marché. Les immobilisations incorporelles que représentent les relations avec les clients et avec les courtiers sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes variant de 8 à 20 ans et la dotation aux amortissements correspondante est incorporée dans les résultats d'exploitation des secteurs isolables respectifs, tandis que les marques de commerce ont des durées indéfinies et ne sont pas amorties.

Rachat d'actions

Pendant le deuxième trimestre de 2009, OdysseyRe a, à des fins d'annulation, racheté sur le marché libre 1 182 800 (1 182 800 au premier semestre de 2009) de ses actions ordinaires à un coût de 47,5 \$ (47,5 \$ au premier semestre de 2009), dans le cadre de son programme de rachat d'actions ordinaires qui avait été annoncé antérieurement. Ces opérations ont accru la participation de la société dans OdysseyRe à 71,9 % et ont réduit de 57,5 \$ la part des actionnaires sans contrôle au 30 juin 2009. Hormis l'opération de fermeture de capital mentionnée ci-dessus, Northbridge n'a racheté aucune de ses actions ordinaires à des fins d'annulation au cours du premier semestre de 2009.

Autres

Le 11 février 2009, la société a effectué un investissement supplémentaire de 49,0 \$ dans son satellite Cunningham Lindsey Group Limited (« CLGL ») afin de faciliter l'acquisition par cette dernière des activités internationales de GAB Robins, fournisseur de services de règlement et de gestion de sinistres. Au 30 juin 2010, la participation de la société dans CLGL s'élevait à 43,6 % (43,6 % au 31 décembre 2009).

6. Dette des filiales, dette à long terme, autres obligations à long terme et capitaux propres

Après le 30 juin 2010

Le 28 juillet 2010, la société a émis 10 000 000 d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende cumulatif, série G au prix de 25,00 \$ CA l'action, donnant lieu à un produit net de 233,8 \$ (242,2 \$ CA) déduction faite des commissions et des charges. Les commissions et les charges de 7,6 \$ seront imputées aux actions privilégiées et comptabilisées nettes d'impôts futurs de 2,1 \$ au troisième trimestre de 2010. Les actions privilégiées de série G sont assorties d'un taux de dividende de 5,0 % par année jusqu'au 30 septembre 2015 et par la suite d'un taux annuel qui sera ajusté tous les cinq ans et correspondra au rendement des obligations du Canada cinq ans majoré de 2,56 %. Les actions privilégiées, série G, ont une valeur liquidative préférentielle de 25,00 \$ CA l'action et peuvent être rachetées par la société le 30 septembre 2015 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ CA l'action. Les porteurs d'actions de série G auront le droit, à leur gré, de convertir toute action en action privilégiée à taux variable et à dividende cumulatif, série H de la société le 30 septembre 2015 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées série H (dont aucune n'a encore été émise) auront un taux de dividende correspondant au rendement des bons du Trésor trois mois du gouvernement du Canada le 30 septembre 2015 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, majoré de 2,56 %.

Le 20 juillet 2010, les détenteurs de billets de premier rang à 7,65 % échéant en 2013 et des billets de premier rang à 6,875 % échéant en 2015 d'OdysseyRe ont donné leur consentement à la modification de l'acte régissant ces billets de premier rang de façon à permettre à OdysseyRe de fournir aux détenteurs de billets de premier rang certaines informations financières et certains états financiers au lieu des rapports qu'OdysseyRe dépose actuellement auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »). En échange du consentement des détenteurs de billets de premier rang à la modification de l'acte, OdysseyRe leur a versé un montant de 2,7 \$ qui sera comptabilisé en réduction de la valeur comptable des billets de premier rang et amorti comme un ajustement du taux d'intérêt effectif sur les billets de premier rang par le biais des intérêts débiteurs dans les états des résultats consolidés à compter du troisième trimestre de 2010. Des coûts de transaction de 0,6 \$, composés d'honoraires juridiques et de commissions de gestion liés à la demande de consentement seront comptabilisés en charges dans les états des résultats consolidés au troisième trimestre de 2010.

Semestre terminé le 30 juin 2010

Le 29 juin 2010, les détenteurs de billets de premier rang à 7,75 % échéant en 2017 de Crum & Forster ont donné leur consentement à la modification de l'acte régissant ces billets de premier rang de façon à permettre à Crum & Forster de fournir aux détenteurs de billets de premier rang certaines informations financières et certains états financiers au lieu des rapports que Crum & Forster dépose actuellement auprès de la SEC. En échange du consentement des détenteurs de billets de premier rang, Crum & Forster leur a versé un montant de 3,3 \$ en espèces qu'elle a comptabilisé en réduction de la valeur comptable des billets de premier rang et qu'elle amortira comme un ajustement du taux d'intérêt effectif sur les billets de premier rang par le biais des intérêts débiteurs dans les états des résultats consolidés. Des coûts de transaction de 0,6 \$, composés d'honoraires juridiques et de commissions de gestion engagés relativement à la demande de consentement, ont été comptabilisés en charges dans les états des résultats consolidés.

Le 22 juin 2010, la société a offert aux fins de placement des billets de premier rang non garantis à 7,25 % échéant le 22 juin 2020 d'un capital global de 275,0 \$ CA. Les billets ont été émis à la valeur nominale pour un produit net de 267,1 \$ (272,5 \$ CA) déduction faite des commissions et des frais. Les commissions et les frais de 2,5 \$ (2,5 \$ CA) ont été incorporés dans la valeur comptable de la dette. La société peut racheter la totalité ou toute partie des billets en tout temps en versant un prix de rachat correspondant au prix selon le rendement des obligations du Canada ayant une durée à l'échéance égale à celle des billets ou à la valeur nominale, selon le plus élevé de ces montants. La société a désigné ces billets de premier rang comme couverture d'une partie de son investissement net dans Northbridge.

Le 9 juin 2010, Zenith National a racheté un montant en capital global de 13,0 \$ de ses débentures rachetables échéant en 2028 pour une contrepartie en numéraire de 13,0 \$.

Le 20 mai 2010, la société a consolidé les actifs et les passifs de Zenith National, aux termes de la transaction décrite à la note 5. La valeur comptable, soit 44,9 \$, des titres rachetables émis par une fiducie d'entreprise créée par la loi filiale de Zenith National, a été incluse dans la valeur comptable de la dette à long terme – emprunts de filiales inscrite au bilan consolidé de la société au 30 juin 2010. Ces titres, échéant au 1^{er} août 2028, prévoient des distributions semestrielles cumulatives en espèces à un taux annuel de 8,55 % du montant de liquidation de 1 000 \$ par titre et sont rachetables, au gré de Zenith National, en tout temps avant leur date d'échéance déclarée à un prix de rachat de 100 %, majoré de l'excédent de la valeur actuelle des paiements prévus restants du capital et des intérêts sur la totalité du capital et des intérêts courus et impayés. Zenith National garantit en totalité et sans conditions les distributions et les rachats de ces titres rachetables dans la mesure où la fiducie dispose des fonds légalement disponibles pour le faire. Le 26 mai 2010, les porteurs des titres rachetables ont donné leur consentement en vue de la modification de l'acte régissant les titres de façon à permettre à Zenith National de fournir aux porteurs de titres certaines informations financières et certains états financiers au lieu des rapports que Zenith National déposait auparavant auprès de la SEC.

L'acquisition de Zenith National a donné lieu à la consolidation du capital global de 38,7 \$ et 6,3 \$ des titres de créance émis par Fairfax et OdysseyRe respectivement. En conséquence, la juste valeur de 47,5 \$ de ces titres qui avaient été comptabilisés dans le portefeuille de placement de Zenith National à la date d'acquisition a été éliminée des postes Dette à long terme – emprunts de la société de portefeuille et Dette à long terme – emprunts de filiales du bilan. La valeur comptable de la dette à long terme – emprunts de la société de portefeuille et de la dette à long terme – emprunts des filiales a diminué de 38,0 \$ et de 6,3 \$, respectivement, et la société a comptabilisé une perte avant impôts de 3,2 \$ dans l'état consolidé des résultats.

Le 26 février 2010, la société a émis, par voie d'un appel public à l'épargne, 563 381 actions à droit de vote subalterne à un prix de 355,00 \$ l'action pour un produit net après les frais (déduction faite des impôts de 0,1 \$) de 199,8 \$.

Le 1^{er} février 2010, la société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende cumulatif, série E au prix de 25,00 \$ CA l'action, pour un produit net après commissions et frais (déduction faite des impôts de 1,7 \$) de 183,1 \$ (195,3 \$ CA). Les actions privilégiées de série E sont assorties d'un taux de dividende annuel de 4,75 % jusqu'au 31 mars 2015 et, par la suite, d'un taux annuel fixé tous les cinq ans pour correspondre au taux de rendement des obligations du Canada à cinq ans alors en vigueur, majoré de 2,16 %. Les actions privilégiées de série E ont une valeur liquidative préférentielle de 25,00 \$ CA par action et sont rachetables au gré de la société le 31 mars 2015 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, au prix de 25,00 \$ CA l'action. Les porteurs d'actions privilégiées de série E non rachetées auront le droit de convertir, à leur gré, leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif de série F le 31 mars 2015 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite. Les actions de série F (dont aucune n'est encore émise) seront assorties d'un taux de dividende correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois en vigueur le 31 mars 2015 ou le 31 mars tous les cinq ans par la suite, majoré de 2,16 %.

Semestre terminé le 30 juin 2009

Le 28 avril 2009, la société a racheté un montant en capital de 8,8 \$ de ses titres privilégiés de fiducie pour une contrepartie en espèces de 5,5 \$.

À l'échéance, le 28 janvier 2009, la société a remboursé l'encours de 12,8 \$ de son emprunt garanti, à 6,15 %.

Rachats d'actions

Aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, la société a racheté aux fins d'annulation zéro action à droit de vote subalterne au deuxième trimestre de 2010 (18 700 actions en 2009) à un coût net de néant (4,6 \$ en 2009), dont une tranche de néant (2,3 \$ en 2009) a été imputée aux bénéfices non répartis. Au premier semestre de 2010, la société a racheté aux fins d'annulation 7 900 actions à droit de vote subalterne (28 700 actions en 2009) à un coût net de 2,7 \$ (6,8 \$ en 2009), dont une tranche de 1,5 \$ (3,2 \$ en 2009) a été imputée aux bénéfices non répartis.

Dividendes

Le 5 janvier 2010, la société a déclaré un dividende au comptant de 10,00 \$ par action sur ses actions à droit de vote multiple et ses actions à droit de vote subalterne en circulation, payable le 26 janvier 2010 aux actionnaires inscrits le 19 janvier 2010. Ce dividende a donné lieu à un versement en trésorerie totalisant 200,8 \$.

Le 6 janvier 2009, la société a déclaré un dividende au comptant de 8,00 \$ par action sur ses actions à droit de vote multiple et ses actions à droit de vote subalterne en circulation, payable le 27 janvier 2009 aux actionnaires inscrits le 20 janvier 2009. Ce dividende a donné lieu à un versement en trésorerie totalisant 140,8 \$.

Juste valeur

Les justes valeurs de la dette à long terme et des autres obligations à long terme de la société sont principalement fondées sur des cours de marché, s'il en est, ou des calculs de flux de trésorerie actualisés. Le tableau qui suit présente la juste valeur estimative et la valeur comptable de la dette à long terme et des autres obligations à long terme de la société :

	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme – emprunts de la société de portefeuille	1 452,1	1 532,4	1 236,9	1 317,4
Dette à long terme – emprunts de filiales	924,8	965,6	891,3	917,4
Autres obligations à long terme – société de portefeuille	170,6	168,6	173,5	171,3
	<u>2 547,5</u>	<u>2 666,6</u>	<u>2 301,7</u>	<u>2 406,1</u>

Facilités de crédit

Northbridge dispose d'une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 50,0 \$ CA et d'une durée de cinq ans auprès d'une banque à charte canadienne. Cette facilité arrive à échéance en 2012. Au 30 juin 2010, un montant de 0,8 \$ CA avait été prélevé sur cette facilité de crédit et la totalité de ce montant servait au soutien de lettres de crédit. Au 31 décembre 2009 et jusqu'au 23 février 2010, OdysseyRe disposait d'une facilité de crédit de 200,0 \$ d'une durée de cinq ans auprès d'un syndicat financier de prêteurs. Cette facilité arrivait à échéance en 2012. Le 24 février 2010, le crédit disponible en vertu de cette facilité a été ramené à 100,0 \$, avec possibilité de l'accroître d'au plus 50,0 \$ pour un montant maximum disponible de 150,0 \$. Advenant cette possibilité, chaque prêteur a le droit, mais pas l'obligation, d'engager la totalité ou une partie de l'augmentation proposée. Au 30 juin 2010, un montant de 33,7 \$ avait été prélevé sur cette facilité de crédit et la totalité de ce montant servait au soutien de lettres de crédit.

7. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les soldes liés à chaque élément du cumul des autres éléments du résultat étendu attribuable aux actionnaires de Fairfax s'établissaient comme suit :

	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Montant avant impôts	Économie (charge) d'impôts	Montant après impôts	Montant avant impôts	Économie (charge) d'impôts	Montant après impôts
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente :						
Obligations.....	273,6	(86,4)	187,2	181,2	(60,5)	120,7
Actions ordinaires et autres	546,1	(161,3)	384,8	877,5	(251,1)	626,4
	<u>819,7</u>	<u>(247,7)</u>	<u>572,0</u>	<u>1 058,7</u>	<u>(311,6)</u>	<u>747,1</u>
Écart de conversion.....	235,9	(40,5)	195,4	153,9	(7,9)	146,0
	<u>1 055,6</u>	<u>(288,2)</u>	<u>767,4</u>	<u>1 212,6</u>	<u>(319,5)</u>	<u>893,1</u>

8. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif de 29,1 % inhérent à la charge d'impôts de 133,5 \$ inscrite pour le deuxième trimestre de 2010 diffère du taux d'imposition prévu par la loi de 31,0 % (en baisse par rapport à 33,0 % en 2009), en raison surtout de l'incidence de la résolution de certains problèmes fiscaux ayant trait à des exercices antérieurs, de l'incidence des revenus de placement non imposables (y compris les revenus de dividendes et d'intérêts sur les placements en obligations émises par des États et des municipalités américains, et des gains en capital au Canada dont 50,0 % seulement sont imposables) et du bénéfice dégagé dans des territoires où le taux d'imposition des sociétés est inférieur à celui prévu par la loi qui s'applique à la société, facteurs atténués par les impôts à la source versés sur un dividende intersociété depuis les États-Unis au Canada.

Le taux d'imposition effectif de 25,2 % inhérent à la charge d'impôts de 207,2 \$ inscrite pour le premier semestre de 2010 diffèrait du taux d'imposition de la société prévu par la loi, soit 31,0 % (diminution par rapport à 33,0 % en 2009), en raison surtout de

l'incidence des revenus de placement non imposables du groupe fiscal américain (y compris les revenus de dividendes et d'intérêts sur les placements en obligations émises par des États et des municipalités américains, et les gains en capital au Canada qui sont imposables à 50 % seulement), du bénéfice dégagé dans des pays où le taux d'imposition des sociétés est inférieur au taux d'imposition de la société prévu par la loi, de l'incidence de la résolution de certains problèmes fiscaux ayant trait à des exercices antérieurs et de l'utilisation de pertes fiscales qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant, facteurs atténués en partie par les impôts retenus à la source sur un dividende intersociété depuis les États-Unis au Canada.

Le taux d'imposition effectif de 27,5 % et de 24,4 % inhérent à la charge d'impôts de 122,1 \$ et de 91,2 \$ inscrite pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2009, respectivement, différait du taux d'imposition de la société prévu par la loi, soit 33,0 %, en raison surtout de l'incidence des revenus de placement non imposables du groupe fiscal américain (y compris les revenus de dividendes et d'intérêts sur les placements en obligations émises par des États et des municipalités américains) et du bénéfice dégagé dans des pays où le taux d'imposition des sociétés est inférieur au taux d'imposition de la société prévu par la loi et où l'avantage du cumul des pertes fiscales n'est pas comptabilisé, facteurs atténués en partie par les impôts sur les gains de change non réalisés sur les titres de créance émis par la société par voie d'appel public à l'épargne.

9. Éventualités

Poursuites

- a) En 2006, plusieurs poursuites ont été déposées contre Fairfax et certains de ses dirigeants et administrateurs devant le tribunal de district des États-Unis pour le Southern District de New York, pour lesquelles les demandeurs cherchaient à obtenir la certification de leur action comme recours collectif. Le tribunal a ordonné le regroupement des diverses actions en instance et autorisé la requête unique restante en nomination à titre de demandeurs principaux. Le tribunal a également publié une ordonnance approuvant la stipulation pour l'échéancier déposée par les parties à la poursuite consolidée. Le 8 février 2007, les demandeurs principaux ont déposé une plainte consolidée modifiée dans laquelle ils tentent de représenter un groupe composé de tous les acheteurs de titres de Fairfax entre le 21 mai 2003 et le 22 mars 2006 inclusivement. Dans la plainte consolidée modifiée, les demandeurs nomment comme défendeurs Fairfax et certains de ses dirigeants et administrateurs, OdysseyRe et les vérificateurs de Fairfax. Selon ce qui est allégué dans la plainte consolidée modifiée, les défendeurs ont enfreint les lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières en commettant des inexactitudes importantes ou en omettant de communiquer de l'information importante au sujet, notamment, des actifs, des résultats, des pertes, de la situation financière et du contrôle interne financier de Fairfax et d'OdysseyRe. Dans la plainte consolidée modifiée, les demandeurs réclament, entre autres, la certification du groupe putatif, des dommages-intérêts compensatoires non précisés (y compris des intérêts), une restitution monétaire non précisée, des mesures extraordinaires, équitables ou injonctives non précisées et le remboursement des frais (y compris des honoraires d'avocat raisonnables). Ces poursuites en sont toujours au stade préliminaire. En vertu de la stipulation pour l'échéancier, les divers défendeurs ont déposé leurs requêtes respectives en vue du rejet de la plainte consolidée modifiée, les principaux demandeurs ont déposé leurs oppositions à ces dernières, les défendeurs ont produit leurs réponses à ces oppositions, et les requêtes en vue du rejet ont été défendues devant le tribunal en décembre 2007. En mars 2010, le tribunal a accueilli favorablement les requêtes des défendeurs en vue du rejet de la plainte consolidée modifiée au motif qu'une décision sur la plainte, telle qu'elle était constituée, n'était pas de son ressort, et il a jugé sans motif toute autre requête des demandeurs en vue de déposer une version modifiée de la plainte. Auparavant, en novembre 2009, le tribunal avait autorisé la requête de retrait à titre de demandeurs principaux et avait accordé un délai de 60 jours aux autres demandeurs principaux prospectifs pour déposer des requêtes en nomination à titre de demandeurs principaux de remplacement. Deux entités avaient déposé de telles requêtes et avaient ultérieurement demandé au tribunal de les nommer à titre de codemandeurs principaux. Ces requêtes étaient encore en instance lorsque le tribunal a rendu sa décision rejetant la plainte consolidée modifiée. Les demandeurs principaux initiaux et les codemandeurs principaux de remplacement proposés ont déposé une requête en vue de demander au tribunal de modifier son jugement de mars 2010 afin de réintégrer les actions des résidents des États-Unis et de nommer codemandeurs principaux les codemandeurs principaux de remplacement proposés. Cette requête a été refusée. L'un des codemandeurs principaux de remplacement proposés a déposé une requête en vue de demander au tribunal l'autorisation d'intervenir aux fins d'interjeter appel du jugement rendu en mars 2010 et de renouveler sa demande de nomination à titre de codemandeur principal de remplacement. Ce codemandeur principal de remplacement proposé a aussi déposé un avis d'appel du jugement rendu en mars 2010 et du refus de sa demande susmentionnée. Fairfax, OdysseyRe et les dirigeants et administrateurs nommés ont l'intention de contester vigoureusement ces deux requêtes et ce prétendu appel. L'issue finale des litiges est incertaine et, si l'action consolidée est poursuivie (ou qu'une nouvelle action comparable est entamée) et que les demandeurs dans cette action obtiennent gain de cause, les défendeurs pourraient encourir des dommages-intérêts importants qui peuvent à leur tour avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de Fairfax. Cette action consolidée, si elle se poursuit, ou toute autre action comparable entamée, pourrait exiger l'attention vigilante de la direction, ce qui pourrait la détourner des activités de la société. En outre, la publicité négative entourant cette affaire risque d'avoir une incidence défavorable importante sur la société. Les conséquences éventuelles mentionnées ci-dessus, ou la crainte que l'une d'elles se produise, pourrait avoir des effets néfastes sur le cours des titres de la société. Si l'action consolidée se poursuit ou qu'une nouvelle action comparable est entamée, Fairfax, OdysseyRe et les dirigeants et administrateurs nommés ont l'intention de contester vigoureusement cette action consolidée, et les états financiers de la société ne comprennent aucune provision pour pertes à cet égard.
- b) Le 26 juillet 2006, Fairfax a déposé une action en dommages-intérêts de 6 G\$ contre un certain nombre de défendeurs qui, selon les allégations de la plainte (modifiées par la suite), auraient commis un délit de manipulation de cours mettant en cause des actions de Fairfax. La plainte, déposée auprès de la cour supérieure du comté de Morris, au New Jersey, allègue des violations de diverses lois en vigueur dans l'État, notamment la loi du New Jersey intitulée *Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act*, en vertu de laquelle des dommages-intérêts triplés pourraient être accordés. Les défendeurs ont obtenu que cette action soit entendue par le tribunal du district du New Jersey, mais à la suite d'une requête déposée par Fairfax,

l'action a été renvoyée devant la cour supérieure du comté de Morris, au New Jersey. La plupart des défendeurs ont déposé des requêtes en vue du rejet de la plainte, qui ont toutes été rejetées au cours d'audiences tenues en septembre 2007. En octobre 2007, les défendeurs ont déposé une requête d'autorisation de porter en appel cette décision auprès de la chambre d'appel concernant le rejet de leurs requêtes. En décembre 2007, cette requête d'autorisation de porter en appel cette décision a été rejetée. Par la suite, deux des défendeurs ont déposé une requête demandant de porter en appel certaines questions auprès de la Cour suprême du New Jersey. Cette requête a été rejetée en février 2008. En décembre 2007, deux défendeurs, qui se sont ajoutés à l'action après son dépôt initial, ont déposé des requêtes en vue du rejet des plaintes contre eux. Ces requêtes ont été accordées en février 2008, et Fairfax a été autorisée à présenter à nouveau sa requête contre ces deux défendeurs. Fairfax a déposé une plainte modifiée en mars 2008 dans laquelle elle émettait des revendications contre ces deux défendeurs. Ces derniers ont déposé une requête demandant le rejet de la plainte modifiée, qui a été rejetée en août 2008. En septembre 2008, ces deux défendeurs ont déposé une demande reconventionnelle contre Fairfax et des procédures de mise en cause contre certains dirigeants de Fairfax, OdysseyRe, les conseillers juridiques externes de Fairfax et PricewaterhouseCoopers. Fairfax n'a pas encore reçu signification de cette demande reconventionnelle. En décembre 2007, un défendeur a déposé une demande reconventionnelle contre Fairfax. La requête de Fairfax demandant le rejet de cette demande a été rejetée en août 2008. Fairfax a l'intention de contester vigoureusement ces demandes reconventionnelles. En septembre 2008, le tribunal a accordé une requête de jugement sommaire présentée par deux défendeurs et a rejeté les plaintes de Fairfax contre ces défendeurs sous réserve de tous droits. L'enquête préalable se poursuit. L'issue finale de ces litiges est incertaine et les états financiers de la société ne comprennent aucune provision pour pertes à cet égard.

Garantie financière

Le 24 février 2010, la société a émis une lettre de crédit de soutien de 4,0 \$ CA au nom d'une entité dans laquelle la société détient une participation pour une durée de six mois. Dans le cadre de la lettre de crédit de soutien, la société a donné en garantie des placements à court terme d'un montant de 4,2 \$ CA représentant la perte maximale de la société en application de la lettre de crédit advenant l'échec de l'exercice d'un éventuel droit de recours que la société pourrait avoir contre l'entité en question. Un passif de 0,2 \$ (0,2 \$ CA) est inscrit au bilan consolidé de la société au 30 juin 2010 au titre de la juste valeur de la contrepartie reçue pour l'émission de la lettre de crédit de soutien. Ce passif peut être comptabilisé en résultat net si la lettre de crédit de soutien n'est pas utilisée avant son échéance, il peut être majoré de la contrepartie additionnelle reçue si la durée est prolongée à un an ou il peut être augmenté pour refléter le risque de crédit accru advenant une détérioration de la solvabilité de l'entité dans laquelle la société détient une participation. Au 30 juin 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité de crédit.

10. Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé dans le tableau suivant d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Fairfax.....	325,2	275,4	614,6	215,0
Dividendes sur les actions privilégiées.....	(5,7)	(2,1)	(10,7)	(3,8)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué.....	319,5	273,3	603,9	211,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base.....	20 546 935	17 466 016	20 374 461	17 475 156
Options sur actions rachetées acquises.....	81 607	98 097	85 542	97 864
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué.....	20 628 542	17 564 113	20 460 003	17 573 020
Bénéfice net par action ordinaire – de base.....	15,55 \$	15,65 \$	29,64 \$	12,09 \$
Bénéfice net par action ordinaire – dilué.....	15,49 \$	15,56 \$	29,52 \$	12,02 \$

11. Gestion du capital

Le cadre de gestion du capital de la société vise d'abord à protéger ses titulaires de police, et ensuite ses porteurs d'obligations et enfin d'optimiser le rendement pour les porteurs d'actions ordinaires. La gestion efficace du capital comprend des mesures visant à maintenir le capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, au-dessus des niveaux requis pour satisfaire les exigences de notation du crédit et de solidité financière, et au-dessus des niveaux de gestion des risques déterminés et calculés à l'interne. Au 30 juin 2010, le capital total, soit les capitaux propres et les participations ne donnant pas le contrôle, s'établissait à 8 385,7 \$, contre 7 736,6 \$ au 31 décembre 2009. La société gère son capital selon les mesures financières et les ratios suivants :

	30 juin 2010	31 décembre 2009
Encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	1 379,8	1 242,7
Dette – société de portefeuille.....	1 452,1	1 236,9
Dette – filiales	931,6	903,4
Autres obligations à long terme – société de portefeuille	170,6	173,5
Dette totale.....	2 554,3	2 313,8
Dette nette.....	1 174,5	1 071,1
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.....	7 863,4	7 391,8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés.....	410,3	227,2
Participations ne donnant pas le contrôle	112,0	117,6
Total des capitaux propres.....	8 385,7	7 736,6
Ratio dette nette-total des capitaux propres	14,0 %	13,8 %
Ratio dette nette-capital total net ¹⁾	12,3 %	12,2 %
Ratio dette totale-capital total ²⁾	23,3 %	23,0 %
Ratio de couverture des intérêts ³⁾	10,0 x	8,2 x

¹⁾ La société calcule le capital total net comme étant la somme du total des capitaux propres et de la dette nette.

²⁾ La société calcule le capital total comme étant la somme du total des capitaux propres et de la dette totale.

³⁾ La société calcule la couverture des intérêts comme étant la somme du bénéfice (perte) d'exploitation avant impôts et intérêts débiteurs, divisée par les intérêts débiteurs.

12. Gestion des risques financiers

La société applique une approche globale aux fins de la détection, de l'appréciation, de la surveillance et de la gestion des risques auxquels toutes ses activités sont exposées. Les principaux risques financiers sont le risque de souscription, le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité, tel qu'il est indiqué à la note 19 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. L'exposition de la société à ces risques et le cadre qu'elle utilise pour surveiller, évaluer et gérer ces risques n'ont pas subi de changements importants, exception faite de ceux indiqués à la rubrique traitant de la gestion des risques financiers du rapport de gestion compris dans le rapport intermédiaire de la société pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2010.

13. Informations sectorielles

La société est une société de portefeuille de services financiers qui, par l'entremise de ses filiales, est principalement active dans les assurances IARD, sur une base d'assurance primaire et de réassurance, ainsi que dans la liquidation de sinistres. Le 20 mai 2010, la société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Zenith National que la société ne détenait pas déjà. Les actifs identifiables de Zenith National (2 675,6 \$ au 30 juin 2010) ont été incorporés dans le secteur isolable Assurance – États-Unis (soit le secteur Assurance aux États-Unis – Crum & Forster avant le 20 mai 2010). En mars 2010, Fairfax Brasil Seguros Corporativos S.A. (« Fairfax Brasil »), la nouvelle société d'assurance en propriété exclusive de la société, a démarré ses activités de souscription d'assurances IARD commerciales au Brésil à la suite de l'obtention des autorisations nécessaires délivrées par les autorités de réglementation du secteur des assurances au Brésil. Les actifs identifiables de Fairfax Brasil (50,9 \$ au 30 juin 2010) ont été intégrés au secteur Réassurance et assurance – autres (soit le secteur Réassurance – autres avant le 1^{er} janvier 2010). Les actifs identifiables de Crum & Forster (intégrés au secteur isolable Assurance – États-Unis) ont diminué au cours du premier semestre de 2010, en raison surtout de dividendes ordinaires et extraordinaires de 480,0 \$ versés à Fairfax pendant la période. Les actifs identifiables du secteur isolable Assurance – Fairfax Asia ont progressé au premier semestre de 2010, en raison principalement d'une augmentation du montant à recouvrer de réassureurs. Les actifs identifiables du secteur isolable Siège social et autres ont reculé au cours du premier semestre de 2010, en raison principalement du financement de l'acquisition de Zenith National réalisée le 20 mai 2010 et décrite à la note 5, facteur qui a été annulé en partie par le placement de titres de créance du 22 juin 2010, de l'émission d'actions par voie d'appel public à l'épargne du 26 février 2010, de l'émission d'actions privilégiées de série E le 1^{er} février 2010, opérations décrites à la note 6, et de l'encaissement de dividendes versés par des filiales. Au 30 juin 2010, il ne s'est produit aucun autre changement important dans les actifs identifiables par secteur isolable, comparativement au 31 décembre 2009.

Les tableaux qui suivent présentent une analyse du bénéfice net par secteur isolable pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin.

Trimestre terminé le 30 juin 2010

	Assurance			Réassurance	Réassurance et assurance
	Northbridge	États-Unis	Fairfax Asia	OdysseyRe	Autres
Primes nettes acquises	246,1	225,1	38,2	470,5	127,1
Frais liés à la souscription	(264,0)	(246,2)	(36,2)	(456,9)	(116,7)
Résultat technique	(17,9)	(21,1)	2,0	13,6	10,4
Revenu d'intérêts	28,0	21,4	3,3	73,1	12,3
Dividendes	5,9	8,5	2,1	12,3	0,3
Quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations, à la valeur de consolidation ..	0,4	1,7	8,6	(1,6)	(0,7)
Charges de placement	(2,8)	(3,1)	(0,4)	(12,3)	(1,9)
Intérêts et dividendes	31,5	28,5	13,6	71,5	10,0
Autres					
Produits	-	-	-	-	-
Charges	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	13,6	7,4	15,6	85,1	20,4
Gains nets (pertes nettes) sur placements	100,4	80,0	4,8	194,0	7,4
Intérêts débiteurs	-	(7,7)	-	(7,5)	(1,0)
Frais généraux du siège social et autres frais	(4,0)	(1,1)	(0,4)	(6,2)	(0,7)
Bénéfice (perte) avant impôts	110,0	78,6	20,0	265,4	26,1

	Activités courantes	Liquidation de sinistres	Autres		Éliminations et ajustements	Consolidés
			(nourriture pour animaux)	Siège social et autres		
Primes nettes acquises	1 107,0	-	-	-	-	1 107,0
Frais liés à la souscription	(1 120,0)	-	-	-	-	(1 120,0)
Résultat technique	(13,0)	-	-	-	-	(13,0)
Revenu d'intérêts	138,1	15,7	-	2,0	-	155,8
Dividendes	29,1	3,3	-	2,5	-	34,9
Quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations, à la valeur de consolidation	8,4	0,1	-	0,7	-	9,2
Charges de placement	(20,5)	(3,3)	-	-	19,6	(4,2)
Intérêts et dividendes	155,1	15,8	-	5,2	19,6	195,7
Autres						
Produits	-	-	120,3	19,6	(19,6)	120,3
Charges	-	(21,6)	(125,2)	-	-	(146,8)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	142,1	(5,8)	(4,9)	24,8	-	156,2
Gains nets (pertes) sur placements	386,6	37,7	-	(34,5)	(1,1)	388,7
Intérêts débiteurs	(16,2)	-	(0,2)	(29,7)	-	(46,1)
Frais généraux du siège social et autres frais	(12,4)	-	-	(28,4)	-	(40,8)
Bénéfice (perte) avant impôts	500,1	31,9	(5,1)	(67,8)	(1,1)	458,0
Impôts sur les bénéfices						(133,5)
Bénéfice net						324,5
Attribuable aux :						
Actionnaires de Fairfax						325,2
Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle						(0,7)
						324,5

Trimestre terminé le 30 juin 2009

	Assurance			Réassurance	
	Northbridge	États-Unis	Fairfax Asia	OdysseyRe	Autres
Primes nettes acquises	235,6	200,3	29,7	480,5	144,1
Frais liés à la souscription	(247,7)	(205,0)	(27,6)	(463,9)	(128,7)
Résultat technique	(12,1)	(4,7)	2,1	16,6	15,4
Revenu d'intérêts	27,4	21,7	2,3	68,0	8,5
Dividendes	6,7	9,8	1,8	13,2	0,4
Quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations, à la valeur de consolidation	-	3,8	(2,2)	6,6	0,2
Charges de placement	(1,5)	(3,1)	(0,7)	(5,4)	(1,0)
Intérêts et dividendes	32,6	32,2	1,2	82,4	8,1
Autres					
Produits	-	-	-	-	-
Charges	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	20,5	27,5	3,3	99,0	23,5
Gains nets (pertes nettes) sur placements	51,7	51,9	9,3	112,9	(11,3)
Intérêts débiteurs	-	(7,0)	-	(7,8)	(1,2)
Frais généraux du siège social et autres frais	(1,8)	(0,8)	(0,6)	(5,9)	(1,6)
Bénéfice (perte) avant impôts	70,4	71,6	12,0	198,2	9,4

	Autres					Consolidés
	Activités courantes	Liquidation de sinistres	(nourriture pour animaux)	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	
Primes nettes acquises	1 090,2	-	-	-	-	1 090,2
Frais liés à la souscription	(1 072,9)	-	-	-	-	(1 072,9)
Résultat technique	17,3	-	-	-	-	17,3
Revenu d'intérêts	127,9	12,9	-	3,9	-	144,7
Dividendes	31,9	3,7	-	1,1	-	36,7
Quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations, à la valeur de consolidation ..	8,4	-	-	(3,3)	-	5,1
Charges de placement	(11,7)	(2,5)	-	(0,4)	12,6	(2,0)
Intérêts et dividendes	156,5	14,1	-	1,3	12,6	184,5
Autres						
Produits	-	0,3	130,5	12,6	(12,6)	130,8
Charges	-	(22,6)	(132,8)	-	-	(155,4)
	-	(22,3)	(2,3)	12,6	(12,6)	(24,6)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	173,8	(8,2)	(2,3)	13,9	-	177,2
Gains nets (pertes nettes) sur placements	214,5	42,0	-	73,3	0,2	330,0
Intérêts débiteurs	(16,0)	-	(0,2)	(21,5)	-	(37,7)
Frais généraux du siège social et autres frais	(10,7)	-	-	(15,2)	-	(25,9)
Bénéfice (perte) avant impôts	361,6	33,8	(2,5)	50,5	0,2	443,6
Impôts sur les bénéfices						(122,1)
Perte nette						321,5
Attribuable aux :						
Actionnaires de Fairfax						275,4
Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle						46,1
						321,5

Semestre terminé le 30 juin 2010

	Assurance			Réassurance	Réassurance et assurance
	Northbridge	États-Unis	Fairfax Asia	OdysseyRe	Autres
Primes nettes acquises	492,0	407,7	73,2	927,6	269,4
Frais liés à la souscription	(522,8)	(441,9)	(69,9)	(973,2)	(297,7)
Résultat technique	(30,8)	(34,2)	3,3	(45,6)	(28,3)
Revenu d'intérêts	56,3	44,0	6,6	140,2	24,4
Dividendes	11,3	14,5	2,8	22,9	0,5
Quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations, à la valeur de consolidation..	1,3	1,7	11,1	5,7	(0,9)
Charges de placement	(5,4)	(7,6)	(0,8)	(18,0)	(3,1)
Intérêts et dividendes	63,5	52,6	19,7	150,8	20,9
Autres					
Produits	-	-	-	-	-
Charges	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	32,7	18,4	23,0	105,2	(7,4)
Gains nets (pertes nettes) sur placements	127,3	256,1	6,9	250,4	44,2
Intérêts débiteurs	-	(14,7)	-	(15,0)	(2,1)
Frais généraux du siège social et autres frais	(6,3)	(2,9)	(1,6)	(17,4)	(1,5)
Bénéfice (perte) avant impôts	153,7	256,9	28,3	323,2	33,2

	Activités courantes	Liquidation de sinistres	Autres			Éliminations et ajustements	Consolidés
			(nourriture pour animaux)	Siège social et autres			
Primes nettes acquises	2 169,9	-	-	-	-	2 169,9	
Frais liés à la souscription	(2 305,5)	-	-	-	-	(2 305,5)	
Résultat technique	(135,6)	-	-	-	-	(135,6)	
Revenu d'intérêts	271,5	31,1	-	5,7	-	308,3	
Dividendes	52,0	5,2	-	5,1	-	62,3	
Quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations, à la valeur de consolidation..	18,9	0,7	-	(1,5)	-	18,1	
Charges de placement	(34,9)	(5,7)	-	(0,5)	30,8	(10,3)	
Intérêts et dividendes	307,5	31,3	-	8,8	30,8	378,4	
Autres							
Produits	-	1,4	262,1	30,8	(30,8)	263,5	
Charges	-	(51,0)	(262,3)	-	-	(313,3)	
Bénéfice (perte) d'exploitation avant :	171,9	(18,3)	(0,2)	39,6	-	193,0	
Gains nets (pertes nettes) sur placements	684,9	77,1	-	43,4	(1,1)	804,3	
Intérêts débiteurs	(31,8)	-	(0,4)	(59,4)	-	(91,6)	
Frais généraux du siège social et autres frais	(29,7)	-	-	(54,1)	-	(83,8)	
Bénéfice (perte) avant impôts	795,3	58,8	(0,6)	(30,5)	(1,1)	821,9	
Impôts sur les bénéfices						(207,2)	
Bénéfice net						614,7	
Attribuable aux :							
Actionnaires de Fairfax						614,6	
Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle						0,1	
						614,7	

Semestre terminé le 30 juin 2009

	Assurance			Réassurance	
	Northbridge	États-Unis	Fairfax Asia	OdysseyRe	Autres
Primes nettes acquises	464,4	407,7	52,1	950,5	335,8
Frais liés à la souscription	(480,6)	(412,0)	(48,2)	(917,6)	(319,7)
Résultat technique	(16,2)	(4,3)	3,9	32,9	16,1
Revenu d'intérêts	46,4	46,6	3,9	129,2	18,8
Dividendes	12,8	21,4	2,5	30,0	1,0
Quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations, à la valeur de consolidation	(0,2)	1,9	1,2	2,4	0,2
Charges de placement	(3,9)	(5,6)	(1,0)	(9,6)	(2,0)
Intérêts et dividendes	55,1	64,3	6,6	152,0	18,0
Autres					
Produits	-	-	-	-	-
Charges	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	38,9	60,0	10,5	184,9	34,1
Gains nets (pertes nettes) sur placements	20,1	68,0	13,3	102,1	(23,0)
Intérêts débiteurs	-	(13,9)	-	(15,9)	(2,7)
Frais généraux du siège social et autres frais	(8,1)	(1,6)	(2,0)	(9,2)	(3,0)
Bénéfice (perte) avant impôts	50,9	112,5	21,8	261,9	5,4

	Autres					Consolidés
	Activités courantes	Liquidation de sinistres	(nourriture pour animaux)	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	
Primes nettes acquises	2 210,5	-	-	-	-	2 210,5
Frais liés à la souscription	(2 178,1)	-	-	-	-	(2 178,1)
Résultat technique	32,4	-	-	-	-	32,4
Revenu d'intérêts	244,9	25,6	-	8,0	-	278,5
Dividendes	67,7	6,6	-	3,2	-	77,5
Quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations, à la valeur de consolidation ..	5,5	-	-	(1,5)	-	4,0
Charges de placement	(22,1)	(5,3)	-	(0,5)	23,5	(4,4)
Intérêts et dividendes	296,0	26,9	-	9,2	23,5	355,6
Autres						
Produits	-	0,5	271,3	23,5	(23,5)	271,8
Charges	-	(55,1)	(267,9)	-	-	(323,0)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	328,4	(27,7)	3,4	32,7	-	336,8
Gains nets (pertes nettes) sur placements	180,5	35,6	-	(38,7)	(0,4)	177,0
Intérêts débiteurs	(32,5)	-	(0,7)	(43,1)	-	(76,3)
Frais généraux du siège social et autres frais	(23,9)	-	-	(40,5)	-	(64,4)
Bénéfice (perte) avant impôts	452,5	7,9	2,7	(89,6)	(0,4)	373,1
Impôts sur les bénéfices						(91,2)
Perte nette						281,9
Attribuable aux :						
Actionnaires de Fairfax						215,0
Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle						66,9
						281,9

Le tableau suivant présente un rapprochement du total des produits des secteurs isolables et des produits consolidés de la société pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin :

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009	2010	2009
Produits des secteurs isolables :				
Primes nettes acquises.....	1 107,0	1 090,2	2 169,9	2 210,5
Intérêts et dividendes	195,7	184,5	378,4	355,6
Gains nets sur placements.....	388,7	330,0	804,3	177,0
Autres produits des secteurs isolables.....	120,3	130,8	263,5	271,8
Total des produits consolidés.....	1 811,7	1 735,5	3 616,1	3 014,9

14. Rapprochement avec les PCGR des États-Unis

Les états financiers consolidés de la société ont été établis conformément aux PCGR du Canada, qui diffèrent à certains égards des PCGR applicables aux États-Unis, comme cela est expliqué à la note 21 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2009 de la société (mise à jour en fonction des modifications mentionnées ci-dessous).

Le tableau ci-après présente le bénéfice net et le résultat étendu établis conformément aux PCGR des États-Unis :

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009 ¹⁾	2010	2009 ¹⁾
Bénéfice net selon les PCGR du Canada.....	324,5	321,5	614,7	281,9
Recouvrements de réassurance rétroactive ²⁾	4,0	3,7	7,9	7,4
Comptabilisation à la valeur de consolidation ³⁾	2,5	(13,0)	2,4	(5,8)
Acquisitions par étapes de Northbridge ⁴⁾	6,0	(6,0)	7,6	(6,0)
Acquisition par étapes d'OdysseyRe ⁵⁾	10,5	–	23,9	–
Rachat de titres de filiales ⁶⁾	–	(10,0)	–	(10,0)
Incidences fiscales.....	(8,0)	3,7	(14,5)	1,4
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis.....	339,5	299,9	642,0	268,9
Bénéfice net attribuable à la part des actionnaires sans contrôle selon les PCGR des États-Unis.....	(0,7)	46,1	0,1	69,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Fairfax selon les PCGR des États-Unis.....	340,2	253,8	641,9	199,8
	339,5	299,9	642,0	268,9
Bénéfice par action selon les PCGR des États-Unis.....	16,28	14,41	30,98	11,22
Bénéfice par action, après dilution, selon les PCGR des États-Unis.....	16,22	14,33	30,85	11,15
Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada.....	(339,3)	896,4	(125,7)	596,9
Comptabilisation à la valeur de consolidation ³⁾	1,2	3,0	0,5	3,0
Acquisitions par étapes de Northbridge ⁴⁾	2,9	(1,1)	(2,6)	(1,1)
Acquisitions par étapes d'OdysseyRe ⁵⁾	(10,2)	–	(23,2)	–
Incidences fiscales.....	5,2	(2,1)	9,7	(2,1)
Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis.....	(340,2)	896,2	(141,3)	596,7
Autres éléments du résultat étendu attribuables à la part des actionnaires sans contrôle selon les PCGR des États-Unis.....	–	106,7	–	49,6
Autres éléments du résultat étendu attribuables aux actionnaires de Fairfax selon les PCGR des États-Unis.....	(340,2)	789,5	(141,3)	547,1
	(340,2)	896,2	(141,3)	596,7
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis.....	339,5	299,9	642,0	268,9
Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis.....	(340,2)	896,2	(141,3)	596,7
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis.....	(0,7)	1 196,1	500,7	865,6
Résultat étendu attribuable à la part des actionnaires sans contrôle.....	(0,7)	152,8	0,1	118,7
Résultat étendu attribuable aux actionnaires de Fairfax selon les PCGR des États-Unis.....	–	1 043,3	500,6	746,9
	(0,7)	1 196,1	500,7	865,6

Le tableau ci-après présente les montants des postes du bilan conformément aux PCGR des États-Unis ainsi que les montants individuels lorsqu'ils sont différents de ceux qui sont établis selon les PCGR du Canada :

	30 juin 2010			31 décembre 2009 ¹⁾		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États -Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
Actif						
Encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille ³⁾ ..	1 423,0	–	1 423,0	1 251,6	(1,7)	1 249,9
Placements de portefeuille :						
Actions ordinaires ³⁾	3 744,2	(237,5)	3 506,7	4 853,1	(144,9)	4 708,2
Participations, à la valeur de consolidation ³⁾	544,7	218,6	763,3	475,4	124,8	600,2
Tous les autres placements de portefeuille	16 853,9	–	16 853,9	14 750,1	–	14 750,1
Impôts sur les bénéfices futurs ²⁾³⁾⁴⁾⁵⁾⁷⁾	271,8	84,1	355,9	318,7	89,3	408,0
Écarts d'acquisition et actifs incorporels ⁴⁾⁵⁾	926,2	(259,3)	666,9	438,8	(265,4)	173,4
Tous les autres actifs	6 999,8	–	6 999,8	6 315,1	–	6 315,1
	30 763,6	(194,1)	30 569,5	28 402,8	(197,9)	28 204,9
Passif						
Comptes créditeurs et charges à payer ²⁾	1 112,7	122,9	1 235,6	1 202,2	130,8	1 333,0
Tous les autres passifs	21 103,7	–	21 103,7	19 299,6	–	19 299,6
	22 216,4	122,9	22 339,3	20 501,8	130,8	20 632,6
Actions obligatoirement rachetables de TRG	161,5	–	161,5	164,4	–	164,4
Capitaux propres ¹⁾²⁾³⁾⁴⁾⁵⁾⁷⁾	8 385,7	(317,0)	8 068,7	7 736,6	(328,7)	7 407,9
	30 763,6	(194,1)	30 569,5	28 402,8	(197,9)	28 204,9

Les différences relatives au total des capitaux propres consolidé étaient les suivantes :

	30 juin 2010			31 décembre 2009 ¹⁾		
	Total	Société mère	Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	Total	Société mère	Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres selon les PCGR du Canada	8 385,7	8 273,7	112,0	7 736,6	7 619,0	117,6
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(76,2)	(74,5)	(1,7)	(60,6)	(58,9)	(1,7)
Réduction cumulative des bénéfices non répartis selon les PCGR des États-Unis	(240,8)	(240,8)	–	(268,1)	(268,1)	–
Total des capitaux propres selon les PCGR des États-Unis	8 068,7	7 958,4	110,3	7 407,9	7 292,0	115,9

Les différences relatives au cumul des autres éléments du résultat étendu consolidé s'établissaient comme suit :

	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Total	Société mère	Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	Total	Société mère	Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle
Comptabilisation à la valeur de consolidation ³⁾	(3,2)	(3,2)	–	(3,7)	(3,7)	–
Acquisitions par étapes de Northbridge ⁴⁾	(9,7)	(9,7)	–	(7,1)	(7,1)	–
Acquisition par étapes d'OdysseyRe ⁵⁾	(41,5)	(41,5)	–	(18,3)	(18,3)	–
Ajustement du passif des régimes de retraite ⁷⁾	(37,6)	(35,1)	(2,5)	(37,6)	(35,1)	(2,5)
Impôts sur les bénéfices futurs connexes	15,8	15,0	0,8	6,1	5,3	0,8
	(76,2)	(74,5)	(1,7)	(60,6)	(58,9)	(1,7)

La réduction cumulative des bénéfices non répartis selon les PCGR des États-Unis s'établissait comme suit :

	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Total	Société mère	Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	Total	Société mère	Détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle
Recouvrements de réassurance rétroactive ²⁾	(64,1)	(64,1)	–	(69,2)	(69,2)	–
Comptabilisation à la valeur de consolidation ³⁾	(1,0)	(1,0)	–	(2,6)	(2,6)	–
Acquisitions par étapes de Northbridge ⁴⁾	(145,1)	(145,1)	–	(150,4)	(150,4)	–
Acquisition par étapes d'OdysseyRe ⁵⁾	(62,8)	(62,8)	–	(78,1)	(78,1)	–
Répartition du prix d'acquisition de TIG Re (qui fait désormais partie d'OdysseyRe) en 1999.....	32,2	32,2	–	32,2	32,2	–
	<u>(240,8)</u>	<u>(240,8)</u>	<u>–</u>	<u>(268,1)</u>	<u>(268,1)</u>	<u>–</u>

- 1) La présentation des participations ne donnant pas le contrôle au bilan et dans l'état consolidé des résultats selon les PCGR du Canada et selon les PCGR des États-Unis a été considérablement harmonisée après l'adoption, le 1^{er} janvier 2010, des nouvelles normes comptables canadiennes concernant les regroupements d'entreprises et les participations ne donnant pas le contrôle mentionnées à la note 2 par la société. Certains chiffres comparatifs ont par conséquent été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des participations ne donnant pas le contrôle adoptée selon les PCGR du Canada pour l'exercice considéré.
- 2) Selon les PCGR du Canada, les recouvrements à l'égard de certains traités de réassurance en excédent de sinistres sont inscrits simultanément à la cession des sinistres subis. Selon les PCGR des États-Unis, ces recouvrements, qui sont considérés comme de la réassurance rétroactive, sont inscrits jusqu'à concurrence du montant des primes payées, et l'excédent des passifs cédés sur les primes payées est inscrit comme un gain reporté. Le gain reporté est comptabilisé en résultat par amortissement sur la période de règlement estimative pendant laquelle la société prévoit toucher les recouvrements et est inscrit dans les comptes créditeurs et les charges à payer.
- 3) Selon les PCGR du Canada, certains placements de la société dans des fiducies de sociétés de personnes pour lesquels il n'existe pas de prix cotés sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Selon les PCGR du Canada, les placements de la société dans des sociétés en commandite dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable sont comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'actions ordinaires désignées comme étant détenues à des fins de transaction. Selon les PCGR des États-Unis, les placements dans des fiducies de sociétés de personnes et dans des sociétés en commandite qui présentent les caractéristiques ci-dessus doivent être comptabilisés à la valeur de consolidation puisque la quote-part de la société dans ces placements est plus que mineure.
- 4) Selon les PCGR du Canada, la fermeture du capital de Northbridge a été comptabilisée comme deux acquisitions par étapes distinctes de ses actions ordinaires en circulation. Selon les PCGR des États-Unis, les changements dans la participation dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle ni l'acquisition du contrôle de celle-ci sont comptabilisés comme opérations sur capitaux propres. Selon les PCGR du Canada, dans le cadre de la comptabilisation selon la méthode de l'acquisition par étapes de la fermeture du capital de Northbridge, des ajustements de juste valeur des actifs et des passifs acquis et un écart d'acquisition (note 5) ont été comptabilisés. Ces ajustements de juste valeur des actifs et des passifs et cet écart d'acquisition ne sont pas comptabilisés selon les PCGR des États-Unis. Par conséquent, au premier trimestre de 2009, un montant de 147,9 \$ représentant l'excédent du coût de l'acquisition de 546,4 \$ sur la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle de 398,5 \$ a été imputé à la réduction cumulative des bénéfices non répartis selon les PCGR des États-Unis. Des ajustements de juste valeur relatifs à des placements de 4,5 \$ et de 4,6 \$, qui ont diminué le bénéfice net avant impôts, et qui ont augmenté les autres éléments du résultat étendu du deuxième trimestre et du premier semestre de 2010, respectivement, selon les PCGR du Canada, n'ont pas été comptabilisés en résultat étendu selon les PCGR des États-Unis. Des ajustements de juste valeur relatifs à des placements de 8,4 \$ qui ont accru le bénéfice net avant impôts et diminué les autres éléments du résultat étendu du deuxième trimestre et du premier semestre de 2009 selon les PCGR du Canada ne sont pas comptabilisés en résultat étendu selon les PCGR des États-Unis.
- 5) Selon les PCGR du Canada, la fermeture du capital d'OdysseyRe a été comptabilisée comme une acquisition par étapes de ses actions ordinaires en circulation. Selon les PCGR des États-Unis, les changements dans la participation dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle ni l'acquisition du contrôle de celle-ci sont comptabilisés comme opérations sur capitaux propres. Selon les PCGR du Canada, dans le cadre de la comptabilisation selon la méthode de l'acquisition par étapes de la fermeture du capital d'OdysseyRe, des ajustements de juste valeur des actifs et des passifs acquis et un écart d'acquisition (décrits à la note 18 du rapport annuel de la société pour 2009) ont été comptabilisés. Ces ajustements de juste valeur des actifs et des passifs et cet écart d'acquisition ne sont pas comptabilisés selon les PCGR des États-Unis. Par conséquent, au quatrième trimestre de 2009, un montant de 89,2 \$ représentant l'excédent du coût de l'acquisition de 1 017,0 \$ et des passifs repris liés aux modifications des régimes de rémunération des salariés d'OdysseyRe de 22,4 \$ sur la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle de 950,2 \$ a été imputé à la réduction cumulative des bénéfices non répartis selon les PCGR des États-Unis. Des ajustements de juste valeur relatifs à des placements de 10,2 \$ et de 23,2 \$, qui ont diminué le bénéfice net avant impôts, et qui ont augmenté les autres éléments du résultat étendu, avant impôts, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, respectivement selon les PCGR du Canada, n'ont pas été comptabilisés en résultat étendu selon les PCGR des États-Unis.
- 6) Selon les PCGR du Canada, le rachat par OdysseyRe de ses actions ordinaires décrit à la note 5 a été comptabilisé comme une acquisition par étapes. Selon les PCGR des États-Unis, les variations des participations d'une filiale qui ne donnent pas lieu à une perte ou à l'acquisition d'un contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres. La comptabilisation d'une acquisition par étapes selon les PCGR du Canada prévoit l'inscription d'ajustements en juste valeur de l'actif net acquis. Ces ajustements en juste valeur ne sont pas comptabilisés selon les PCGR des États-Unis. Le gain de 10,0 \$ comptabilisé selon les PCGR du Canada au deuxième trimestre et au premier semestre de 2009 relativement au rachat, par OdysseyRe, de ses actions ordinaires a été imputé aux réductions cumulées dans les bénéfices non répartis selon les PCGR des États-Unis.
- 7) Les PCGR des États-Unis exigent la constatation d'un actif net ou d'un passif net reflétant au bilan la situation de capitalisation des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées, avec un ajustement compensatoire dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans les capitaux propres. Les PCGR du Canada ne l'exigent pas.

États des flux de trésorerie

Selon les PCGR du Canada, la fermeture du capital de Northbridge au premier trimestre de 2009 a été présentée sous les activités d'investissement dans les états consolidés des flux de trésorerie. Selon les PCGR des États-Unis, les changements dans la participation dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle ni l'acquisition du contrôle de celle-ci sont comptabilisés comme opérations sur les capitaux propres et présentés sous les activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie. En conséquence, des flux de trésorerie de 546,4 \$ affectés aux activités d'investissement et classés comme des achats de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise selon les PCGR du Canada, sont reclassés dans les activités de financement selon les PCGR des États-Unis au premier semestre de 2009. Il n'existe aucune autre différence significative entre les états consolidés des flux de trésorerie établis selon les PCGR du Canada et ceux qui sont établis selon les PCGR des États-Unis.

Normes comptables adoptées en 2010

Le 1^{er} janvier 2010, la société a adopté le SFAS No. 167, *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)* (désormais désigné FASB ASC 810-10, *Consolidation*), qui remplace le calcul des risques et avantages fondé sur des données quantitatives servant à déterminer quelle entreprise a une participation financière lui conférant le contrôle d'une entité à détenteurs de droits variables par une approche axée sur l'identification de l'entreprise qui a 1) le pouvoir d'orienter les activités de l'entité qui influent le plus sur son rendement économique et 2) l'obligation d'absorber les pertes de l'entité ou le droit d'en recevoir les avantages. Le FASB ASC 810-10 exige également d'examiner de nouveau la situation afin de déterminer si une entité est ou n'est pas une entité à détenteurs de droits variables lorsque surviennent des changements de fait ou de situation et d'évaluer de manière continue si une entreprise est ou n'est pas le principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables. Des informations supplémentaires au sujet de la participation d'une entreprise dans une telle entité doivent également être fournies. L'adoption du FASB ASC 810-10 n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la société aux termes des PCGR des États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2010, la société a adopté l'Accounting Standards Update No. 2010-06, *Fair Value Measurements and Disclosures (Topic 820) – Improving Disclosures about Fair Value Measurements* (le « FASB ASU 2010-06 ») publié par le FASB. Selon le FASB ASU 2010-06, les entités doivent fournir des informations sur les transferts dans et depuis les niveaux 1 et 2 et des informations sur les achats, les ventes, les émissions et les règlements dans le cas des activités relatives au niveau 3. Il précise aussi les obligations d'informations actuelles concernant la juste valeur en ce qui a trait au niveau de décomposition nécessaire au sein de la hiérarchie de la juste valeur et aux données et techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. L'adoption du FASB ASU 2010-06 n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la société aux termes des PCGR des États-Unis.

15. Variation des actifs et passifs d'exploitation

Le tableau qui suit indique la variation des actifs et passifs d'exploitation de la société figurant dans ses états consolidés des flux de trésorerie.

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2010	2009	2010	2009
Provision pour sinistres non réglés	(151,8)	(141,4)	(112,9)	(238,0)
Primes non acquises.....	19,2	12,4	61,8	50,9
Comptes débiteurs et autres.....	(2,9)	(38,3)	35,4	(95,2)
Montant à recouvrer de réassureurs.....	63,8	107,4	56,3	171,8
Fonds retenus à payer à des réassureurs.....	26,0	14,2	44,1	27,5
Comptes créditeurs et charges à payer	(77,4)	46,7	(197,6)	(36,4)
Impôts sur les bénéfices à payer	(1,5)	(61,8)	43,8	(598,7)
Autres.....	36,3	12,3	13,8	15,2
Variation des actifs et passifs d'exploitation.....	(88,3)	(48,5)	(55,3)	(702,9)